

Pratiques et formes littéraires

ISSN : 2534-7683

Éditeur : Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités

17 | 2020

Recueillir, lire, inscrire

Les recueils de fictions narratives facétieuses Renaissance et Baroque : typologie, organisation, spécificité, fabrication et usages.

Romain Weber

 <https://publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires/index.php?id=235>

DOI : 10.35562/pfl.235

Référence électronique

Romain Weber, « Les recueils de fictions narratives facétieuses Renaissance et Baroque : typologie, organisation, spécificité, fabrication et usages. », *Pratiques et formes littéraires* [En ligne], 17 | 2020, mis en ligne le 11 mars 2021, consulté le 12 juin 2024. URL : <https://publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires/index.php?id=235>

Droits d'auteur

CC BY-NC-SA 3.0 FR

SOMMAIRE

Mathilde Bombart, Maxime Cartron et Michèle Rosellini
Introduction

Le recueil et ses genres

Louise Amazan

Les Joyeuses narrations advenues de nostre temps, Lyon, Benoît Rigaud et Jean Saugrain, 1557

Maurizio Busca

La mise en recueil des *Métamorphoses* d'Ovide aux xvi^e et xvii^e siècles en France

Trung Tran

De la rhétorique de la compilation aux mots de l'invention : autour du péri-texte de l'*Hecatographie* de Gilles Corrozet (1540)

Romain Weber

Les recueils de fictions narratives facétieuses Renaissance et Baroque : typologie, organisation, spécificité, fabrication et usages.

Flavie Kerautret

Éditer une matière partagée. Publication et circulation des recueils de chansons entre la fin du xvi^e et le début du xvii^e siècle

Recueils, anthologies et auctorialité

Aurélie Barre

La fabrique de l'auteur : l'exemple des chansonniers occitans

Delphine Reguig

Les *Œuvres diverses* de 1674 : Boileau auteur de recueil

Mathilde Morinet

« Publier les curieuses découvertes » : l'entreprise éditoriale de Melchisédech Thévenot dans ses *Relations de divers voyages curieux* (1663-1672)

Louise Moulin

L'autorité du compilateur en question : figures de Gherardi dans *Le Théâtre italien*

Nadège Landon

Saint-Hyacinthe, auteur-compilateur du *Recueil de divers écrits* (1736)

Recueils, anthologies et histoire littéraire

Alexandra Penot

Collecter pour instruire, réunir pour préserver : l'assemblage à l'œuvre dans le *Recueil de l'origine de la langue et poésie française, ryme et romans* de Claude Fauchet

Miriam Speyer

Du « ramas de diverses poésies » au « recueil des plus belles pièces ». Dynamiques de compilation, dynamiques de canonisation dans les recueils collectifs de poésies au xvii^e siècle

Maxime Cartron

Mémoire, oubli et invention historiographique des recueils collectifs du xvii^e siècle dans l'anthologie poétique française

Nicolas Réquédât

Classicisation et approche téléologique : les effets interprétatifs de l'anthologisation de Racine

Christelle Bahier-Porte

L'esprit Moderne mis en recueil : Houdar de La Motte (xviii^e-xix^e siècle)

Arnaud Wydler

Sur quelques fonctions des recueils de sermons (xvii^e-xviii^e siècle). L'exemple de la *Bibliothèque des prédicateurs* de Vincent Houdry

Les recueils de fictions narratives facétieuses Renaissance et Baroque : typologie, organisation, spécificité, fabrication et usages.

Romain Weber

PLAN

Introduction

De quoi parle-t-on ?

Mise en avant de la nouvelle plutôt que du recueil

Recueil et brièveté

Recueil et tradition

Spécificité des recueils narratifs

Les titres

Les titres de « romans »

Les titres de recueils

Référence au cadre

Référence aux mentions génériques

Titres au pluriel

Les qualités du recueil

L'origine des textes compilés

L'usage et le profit que doit en tirer le lecteur

Référence au moment de leur création

Un titre pour chaque histoire

Les structures des recueils narratifs

Outils de navigation dans l'espace du livre

Numérotation des histoires dans le corps

Les tables des histoires

Divisions thématiques rares

Ce que l'on ne trouve pas

Les fonctions du recueil et de la mise en recueil

Pour l'éditeur et pour l'auteur

La diversité

Un mode de lecture non imposé

Usage des recueils

La réception

Conclusion

TEXTE

Introduction

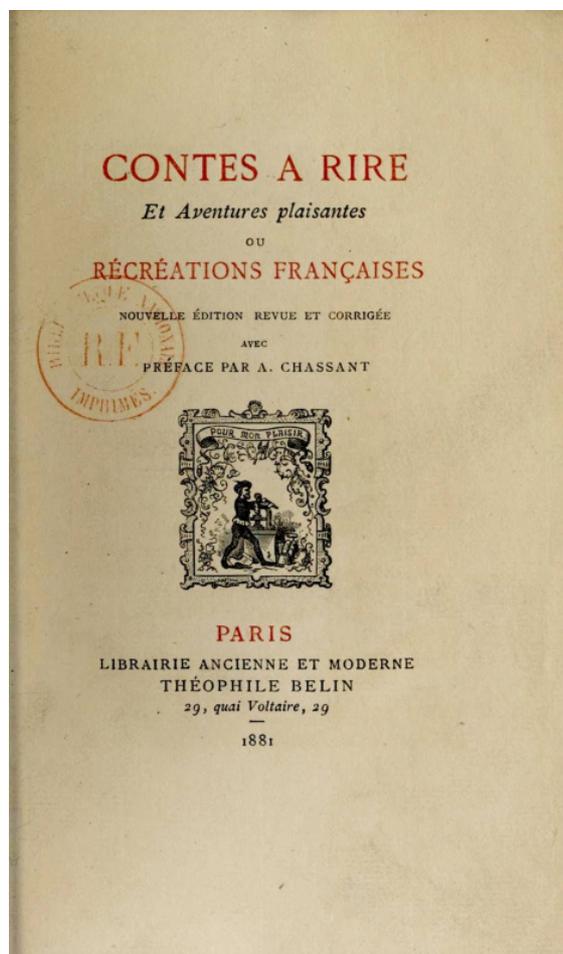
- 1 Les recueils de fictions narratives facétieuses bénéficient aujourd'hui d'une longue tradition d'études et d'éditions savantes remontant au moins au XIX^e siècle. Pourtant, je ne connais pas de travaux qui se soient efforcés de cerner cet objet et de le définir de manière satisfaisante, étayés sur un large corpus, c'est-à-dire une part importante de la production.
- 2 Il faut dire que les difficultés sont nombreuses. La grande majorité des recueils narratifs du XV^e et du début du XVI^e siècle sont par exemple mélangés, en général à dominante comique, mais comportant souvent quelques histoires tragiques ou prodigieuses. C'est le cas du *Decameron*, des *Cent nouvelles nouvelles*, de *L'Heptameron* et de bien d'autres qui annoncent parfois clairement ce mélange des « genres » dans leur titre : *Nouvelles histoires tant tragiques que comiques* de Verité Habanc.
- 3 Quelques textes se spécialisent et permettent de dessiner les premiers contours de ce que seront des recueils non facétieux, comme les *Comptes amoureux par Madame Jeanne Flore* (ca. 1537) avant que Pierre de Boaistuau ne crée, vers 1560, des histoires tragiques et des histoires prodigieuses qui vont constituer deux lignées distinctes de recueils narratifs. Il existe aussi des textes facétieux qui tournent autour des faits et gestes d'un seul et même personnage. Ce sont *Le recueil des repues franches de maistre Francoys villon* (voir en annexe le n° 6 du corpus), le *Ulenspiegel* (corpus n° 15), *La legende de Maistre Pierre Faifeu* (corpus n° 17), *Les Contes facetieux du sieur Gaulard* (corpus n° 44) ou les *tours d'Arlotto*¹. Malgré une apparente unité, ces textes sont tous structurés comme des recueils en micro-récits totalement indépendants. Ils ne constituent donc pas à proprement parler des biographies et semblent participer pleinement au genre du recueil facétieux. L'appellation « recueils facétieux » est également à préciser, car un certain nombre² de textes propose un mélange de dialogue et

de narrations que l'on qualifie aujourd'hui plutôt de discours bigarrés³. Ce type de textes, qu'il est difficile de considérer comme des recueils, n'entrent en tout cas pas dans ceux que je décris. Enfin, si la facétie n'est pas toujours narrative, elle n'est pas non plus toujours en prose ou en recueil. La très grande majorité de la production facétieuse se publie sous la forme de brochures d'un ou deux cahiers comme le décrit très précisément Alain Mercier dans sa thèse *Le Tombeau de la mélancolie*⁴. La séparation prose/vers ne semble pas non plus très nette, puisque se publient des recueils versifiés dès la fin du xv^e siècle⁵ et que cette forme connaît un regain d'intérêt avec la publication des *Contes et nouvelles en vers* de La Fontaine et de tous ses suiveurs à partir de 1665.

De quoi parle-t-on ?

- 4 Le recueil narratif facétieux est un phénomène littéraire et éditorial. La quantité d'œuvres produites n'est pas énorme, moins d'une centaine de titres (les plus connus : *Le Decameron* de Boccace, *L'Heptameron* de Marguerite de Navarre, les anonymes *Cent nouvelles nouvelles* ou les *Faceties* du Pogge), mais le nombre de rééditions est parfois grand. Ainsi, les *Nouvelles recreations* de Bonaventure des Periers connaissent une trentaine d'éditions entre les xvi^e et xviii^e siècles. Et on observe parfois d'importantes modifications d'une édition à l'autre.
- 5 La diffusion de ces textes a été grande également, probablement grâce à leur tirage. On en retrouve partout dans les bibliothèques de fonds anciens d'Europe et des Amériques, on en retrouve aussi dans un nombre impressionnant de catalogues de vente de bibliothèques privées dès le xviii^e siècle.
- 6 Le recueil narratif facétieux a une très longue vie (plus de 400 ans), depuis l'adaptation en français du *Decameron* au début du xv^e siècle jusqu'à la fin du xix^e siècle où, en plus des bibliophiles qui publient à peu près tout ce qu'ils trouvent en la matière, des éditeurs continuent à recycler une partie de ces recueils (fig. 1) pour leur efficacité immédiate, sans volonté de faire œuvre d'érudition⁶.

Fig. 1. Recyclage en 1881 des *Contes à rire* vieux de plusieurs siècles.



Contes à rire et aventures plaisantes ou Récréations françaises. Nouvelle édition revue et corrigée avec préface par A. Chassant, Paris, Librairie ancienne et moderne, Théophile Belin, 1881 (exemplaire de la BnF).

- 7 C'est par ailleurs un phénomène qui n'est pas exclusivement français puisque la production en France est aussi alimentée par des traductions de recueils italiens, latins, allemands, espagnols...

Mise en avant de la nouvelle plutôt que du recueil

- 8 Le recueil, en tant que tel, est le grand oublié de la critique qui depuis un siècle au moins, ne l'a lu, étudié ou publié, essentiellement que du point de vue des parties qui le composent : le conte et la nouvelle (je les mets volontairement au singulier). On le voit au recensement des principales études ou anthologies le concernant⁷. Toutes mettent en

avant dès leur titre le terme « conteur » (non une instance de production narrative, mais un générique vague pour narration courte) et le terme « nouvelle » qui ne va acquérir de pluriel qu'en 1977 avec la thèse de G.-A. Pérouse : *Nouvelles françaises du XVI^e siècle*. Dans un cas comme dans l'autre, ce n'est pas le recueil en tant qu'objet textuel, tel qu'il a été composé et lu qui retient l'attention des critiques. Pire, en 1970, dans sa thèse sur la nouvelle des XVII^e et XVIII^e siècles, René Godenne affirme la quasi-disparition du genre durant un demi-siècle : « Si la nouvelle connaît un prodigieux succès à la Renaissance, il n'en va plus de même dans la première moitié du XVII^e siècle : deux recueils, en tout et pour tout, voient le jour ! L'éclipse est presque totale⁸. » Et lorsqu'elle réapparaît, continue-t-il, celle-ci ne se présente bien souvent plus sous forme de recueil, mais sous celle de « petit-roman ». Cette chronique d'une mort annoncée de la nouvelle eut une grande influence : nous la trouvons fréquemment reprise jusqu'à aujourd'hui. Elle a orienté les recherches vers une voie sans issue, d'autant plus étrange qu'un rapide coup d'œil bibliographique fait apparaître de très nombreux recueils narratifs durant toute la période. Il n'y a qu'à voir le corpus sur lequel je me suis appuyé qui est loin d'être exhaustif et ne s'intéresse, de plus, qu'à la partie facétieuse de la production. Nous sommes face à un véritable obstacle épistémologique. L'approche générique de la nouvelle telle que nous l'ont transmis les XIX^e et XX^e siècles ne permet pas d'appréhender la production des recueils de la période : sous cet angle, ils disparaissent à notre vue. Les textes étaient là, mais invisibles en tant que nouvelle. Au tournant du XX^e siècle, la problématique du recueil est enfin explorée par quelques chercheurs comme René Audet⁹, mais selon un point de vue purement théorique, sans attention particulière aux pratiques éditoriales des XV^e-XVII^e siècles et sans influence, à ma connaissance, sur les études les concernant.

Recueil et brièveté

9 Ainsi, étudier le recueil sous l'angle de « l'histoire courte », de « la forme brève », c'est se heurter à de nombreux obstacles. Car il est compliqué de comparer les tailles des nouvelles à partir de leur nombre de pages, puisque la quantité de caractères par page varie considérablement d'un texte et d'une édition à l'autre. Comment

ensuite définir les limites d'un texte bref, notion par définition non quantifiable. Enfin, la nouvelle, cette partie de recueil, n'a jamais été publiée sous une forme séparée, donc sous forme de texte court. Pourtant, à la période qui nous intéresse, publier un texte d'un ou deux cahiers était une formule éditoriale tout à fait viable. Le monde de la brochure est un univers gigantesque durant tout l'Ancien Régime. Ce sont des milliers de textes qui ont été imprimés et vendus sous cette forme : poèmes, pamphlets, almanachs, actes royaux... En observant cette production, on trouve facilement des occasionnels tragiques ou prodigieux, mais presque rien de narratif et de facétieux¹⁰. Et ces occasionnels narratifs obéissent à des codes spécifiques, ce ne sont jamais des extraits de nos recueils. Nous sommes face à une formule, publier et vendre séparément des nouvelles extraites de recueils, qui était éditorialement possible, mais qui dans les faits n'a jamais été exploitée.

- 10 Envisager le recueil du point de vue de la nouvelle ou du conte, c'est prendre l'étude de la partie pour celle du tout. C'est également oublier que le recueil est parfois constitué d'un encadrement et en général de paratextes (pièces liminaires, table des histoires...) pouvant être importants en nombre comme en quantité de pages imprimées. C'est donc rater l'ensemble textuel tel qu'il a été conçu par ses créateurs (auteurs ou imprimeurs-libraires que j'appellerai par la suite éditeurs) et tel qu'il a été effectivement acheté ou lu par son public. Ainsi, la plupart des anthologies modernes ayant réédité ces textes ont sorti une ou plusieurs histoires d'un ensemble sans resituer ces bribes dans leur contexte, c'est-à-dire sans donner au moins un aperçu des autres histoires, de l'encadrement et du paratexte.
- 11 J'irais même plus loin : « la nouvelle » facétieuse n'existe pas à cette période, car elle n'a pas d'existence concrète, physique. Elle n'est pas un objet éditorial puisqu'elle n'est jamais écrite et publiée seule, achetée ou tenue en main seule par un lecteur. Les contes et les nouvelles des périodes Renaissance et Baroque ne sont donc pas des formes courtes, elles n'ont d'existence, paradoxalement, que sous la forme de vastes ensembles.

Recueil et tradition

- 12 Il faut penser aussi qu'on lisait rarement une nouvelle toute seule, mais à l'intérieur d'une tradition, les recueils s'empruntant des thèmes, des histoires et se répondant les uns les autres. Aussi, on peut penser qu'à l'époque il y avait peu de lectures neuves de ces textes qui étaient contaminés par ce que l'on avait déjà lu ou entendu du traitement de tel motif, de tel récit ou personnage. Ces textes s'inscrivaient dans des attentes du public. On lisait ou riait aussi de la manière dont l'écrivain se positionnait par rapport à la tradition, de la manière dont il l'infléchissait, adaptait un thème, brodait, etc.

Spécificité des recueils narratifs

- 13 Je vais donc proposer des réflexions autour de la notion de recueil facétieux, non pas à partir de ce que l'histoire littéraire nous enseigne des genres conte ou nouvelle, mais telle que cette notion se dégage de l'analyse d'un ample corpus (manuscrit et imprimé) allant du début xv^e à la moitié du xvii^e siècle. Je m'appuie sur le fait que durant cette période, l'acheteur de livres ne disposait que de très peu d'informations concernant le contenu des ouvrages qui lui passaient entre les mains. Nous sommes avant la naissance ou le développement de l'histoire littéraire, de la critique, des bibliographies et avant la constitution des bibliothèques publiques et de leurs catalogues. Ainsi, les textes contiennent très souvent en eux-mêmes des éléments suffisamment explicites pour faire connaître à l'acheteur potentiel leur contenu, ce qui explique par exemple la présence fréquente de mentions génériques en page de titre : comédie, tragédie, dialogue, discours... Mentions génériques et autres indications qu'il faut apprendre à décrypter pour les textes qui nous occupent.
- 14 J'ai analysé un grand nombre de recueils pour y débusquer des dispositifs éditoriaux facilement visibles, spécifiques, aux caractères récurrents qui pouvaient permettre à l'acheteur de se faire rapidement une idée du contenu d'un livre. Ce sont bien sûr toutes les données réunies sur la page de titre lorsque celle-ci a été codifiée. Le titre, son élément principal, souvent très long, programmatique, renfermant de nombreuses informations sur le texte. Ce sont aussi

les titres des histoires que contiennent les recueils, les titres supra-paginaux ou titres courants, les tables des matières. D'autres éléments sont repérables sans longue lecture, ce sont dans le désordre, les périclives, les numérotations, les sauts de ligne, les pieds de mouche, les changements de types de caractères (romain, italique), les ornements, les illustrations, etc. Tous ces éléments permettent à l'acheteur de repérer sur l'étal du libraire ou dans le panier du colporteur, le type de texte qu'il désire et d'identifier rapidement, de catégoriser un texte qu'il a sous les yeux. Pour les recueils narratifs facétieux de quoi dispose-t-il ?

Les titres

- 15 Il faut se souvenir qu'il n'y a pas toujours eu une page de titre pour rassembler toutes les informations concernant le texte, son auteur, son éditeur, son adresse, sa date de publication, son autorisation... et le distinguer des autres livres. Pour le lecteur, pour son éditeur même au cours de son travail et pour la gestion de ses stocks imprimés, le titre doit être discriminant. Il s'est imposé également dans une perspective publicitaire et commerciale : donner envie d'acheter le livre, être évocateur. Il doit donc informer sur le contenu du texte, sur le ou les sujets traités, sur la manière dont cela est fait et éventuellement le résumer. Il prend également en charge, par les dédicaces, les fonctions, les titulatures, le champ social dans lequel le texte a trouvé naissance ou celui dans lequel il espère évoluer.

Les titres de « romans »

- 16 Les titres des fictions narratives qui ne se présentent pas sous forme de recueil (qu'on appellerait aujourd'hui des romans) sont souvent au singulier. Ils font référence à des éléments-clefs de la narration, des lieux, des personnages ou des événements, leur unité étant affirmée par le ou les noms propres des principaux protagonistes¹¹, élément pertinent pour la totalité de l'ouvrage. Entre 1585 et 1623 on trouve ainsi une trentaine de romans dont le titre contient ces noms propres précédés de « *Les amours de...* »¹².

Les titres de recueils

- 17 Les recueils narratifs sont eux toujours constitués d'un nombre important d'histoires autonomes et sans lien entre elles. Il est donc impossible de mettre dans leur titre des éléments spécifiques à chacune de ces histoires. Et le principe moderne consistant à donner au recueil le titre de la principale nouvelle ne se rencontre jamais.

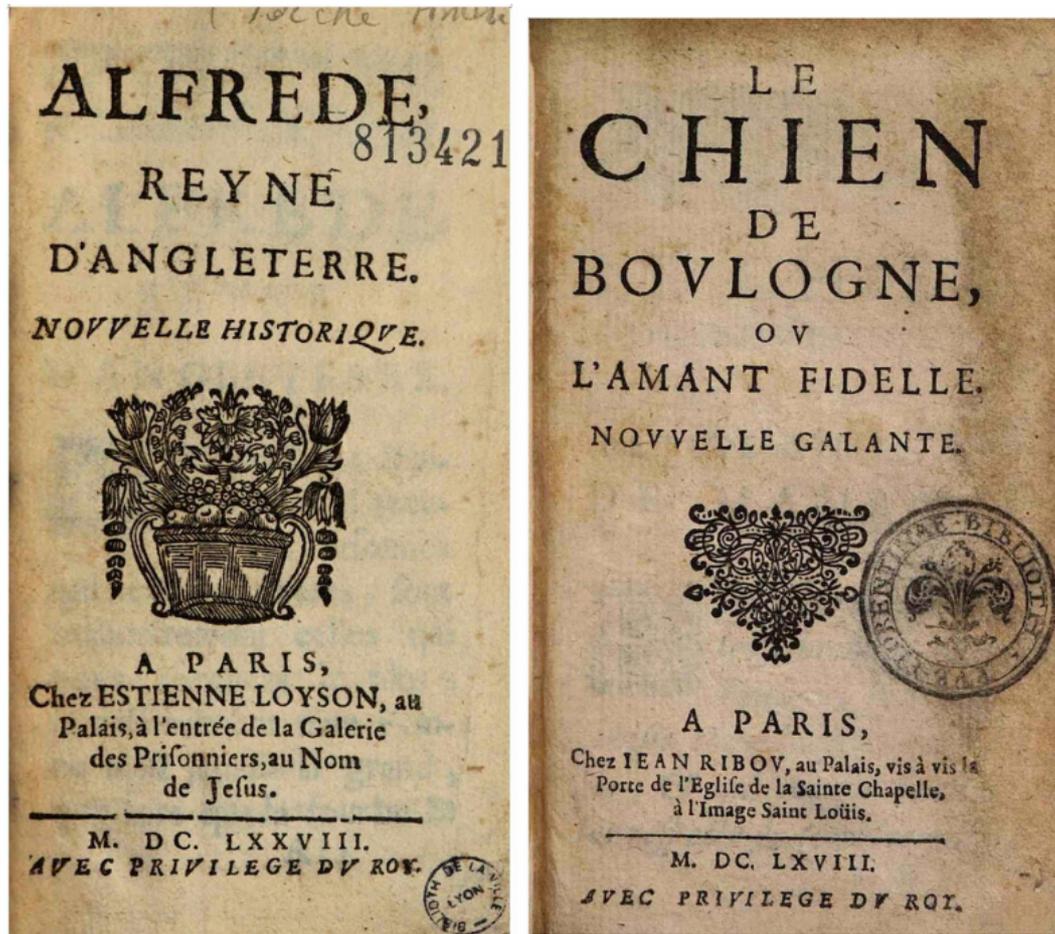
Référence au cadre

- 18 Ces titres de recueils vont donc puiser ailleurs leurs éléments constitutifs. Tout d'abord, ils vont faire référence au cadre qui structure le recueil lorsqu'il y en a un, puisque ce cadre s'applique à toutes les histoires, comme les 10 journées du *Decameron* (corpus n^{os} 1, 2, 4, 19 et 22), les sept journées de *L'Heptameron* (corpus n^o 29), *Les Facecieuses nuictz* de Straparole (corpus n^o 30) ou *Les Facetieuses journées* de Gabriel Chappuy (corpus n^o 35).

Référence aux mentions génériques

- 19 Ensuite, même si aucun titre ne comporte de sous-titre générique typographiquement bien détaché, des mentions de genre se trouvent en général intégrées au titre des recueils. Ainsi, le lecteur du *Decameron* est prévenu qu'il « *contient cent nouvelles racomptees en dix jours* » (corpus n^{os} 1 et 2). La mention générique du roman, quant à elle, ne semble apparaître qu'au milieu du xvii^e siècle sous l'appellation trompeuse (pour nous, lecteurs du xxi^e siècle) de « nouvelle » au singulier, mise en exergue sous forme de sous-titre : *Alfrede, reyne d'Angleterre. Nouvelle historique, ou Le Chien de Boulogne, [...] Nouvelle galante* (fig. 2).

Fig. 2. Vers 1660, les premiers romans avec notation générique sous forme de sous-titre.



Ill. de gauche : [Antoine Torche], *Alfrede, reyne d'Angleterre. Nouvelle historique*, Paris, Estienne Loyson, 1678 (exemplaire de la BM de Lyon).

Ill. de droite : [Antoine Torche] *Le Chien de Boulogne, ou l'amant fidelle. Nouvelle galante*, Paris, Jean Ribou, 1668 (exemplaire de la Biblioteca nazionale centrale di Firenze).

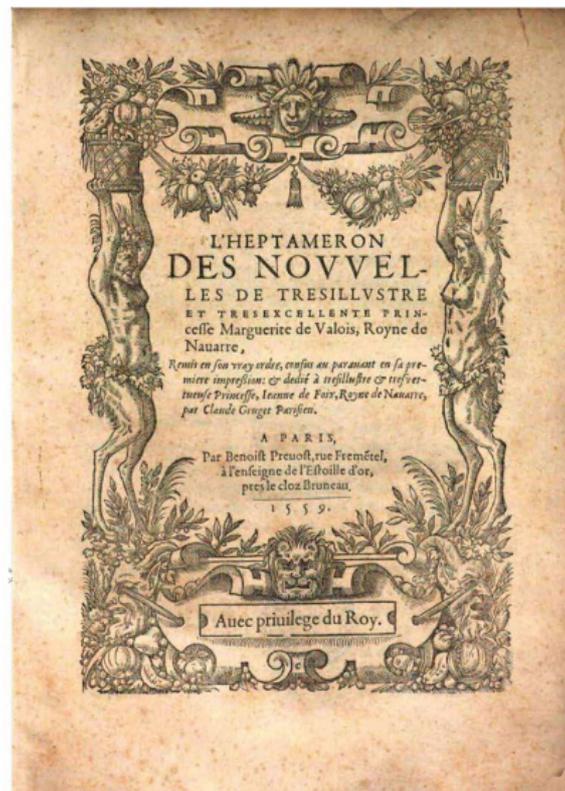
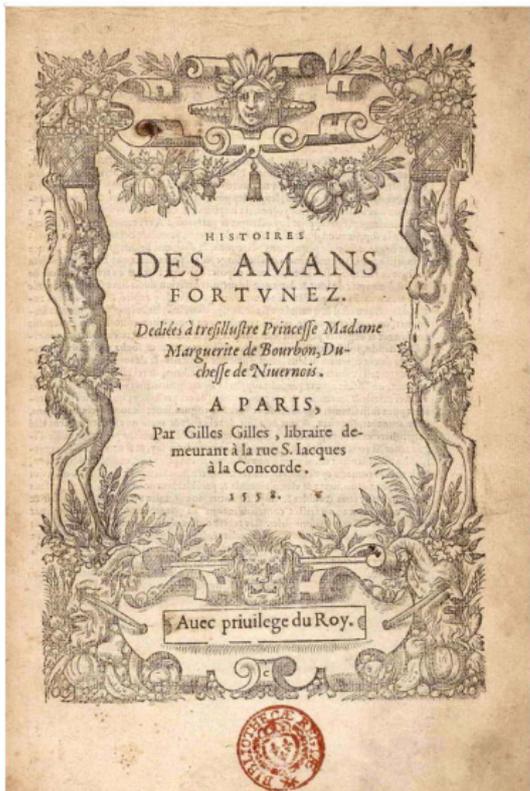
20 Contrairement au roman d'avant cette période, donc, une grande majorité de nos recueils porte une mention générique. Les principaux termes utilisés sont : « histoires », « nouvelles », « contes », « narrations », « discours », « devis », « chapitres », « rencontres », tous plus ou moins synonymes. Sur 61 recueils de mon corpus, 43 en contiennent une. Nous avons, bien sûr, *Les Cent nouvelles* (corpus n^{os} 3, 5, 7, 8, 10, 11, 14) dont le titre est tout entier une mention générique, mais aussi *Les Fascetieux devitz* (corpus n^o 21), *Les Comptes du Monde adventureux* (corpus n^o 23), les *Discours facetieux* (corpus n^o 39), etc. Ces mentions sont également reprises et

diversifiées à l'intérieur des textes eux-mêmes, ce qui confirme éventuellement le lecteur sur leur statut. On en trouve des rappels dans les épîtres « Aux lecteurs », dans les tables, les titres courants et les titres des histoires.

Titres au pluriel

- 21 De plus, il est à noter que cette forme générique est toujours mentionnée au pluriel dans le titre des recueils. Elle peut être associée à un nombre, 100 est traditionnel, ou au mot « plusieurs » (9 occurrences), comme « *plusieurs belles Histoires memorables* » (corpus n° 23) ou « *Augmenté de plusieurs autres nouvelles* » (corpus n° 24) ou « *Contenant plusieurs Rencontres facétieuses* » (corpus n° 59). Il s'agit de faire comprendre au lecteur qu'il est face non pas à un texte unique et continu, mais à une profusion de textes autonomes. *L'Heptameron* constitue un bon exemple de ratage dans ce domaine. Sa première édition est en effet sortie sous le titre : *Histoires des amans fortunez...*, A Paris, Par Gilles Gilles, 1558 (fig. 3).

Fig. 3. Variation de titre de *L'Heptameron*, corpus n° 29.



III. de gauche : Marguerite de Navarre, *Histoires des amans fortunez. Dediées à tresillustre Princesse Madame Marguerite de Bourbon, Duchesse de Nivernois*, Paris, Gilles Gilles, 1558 (exemplaire de la BnF).

III. de droite : Marguerite de Navarre, *L'Heptameron des nouvelles de tresillustre et tresexcellente princesse Marguerite de Valois Royne de Navarre, Remis en son ordre, confus au paravant en sa premiere impression : & dedié à tresillustre & tresvertueuse Princesse Jeanne de Foix Royne de Navarre, par Claude Gruget Parisien*, Paris, Benoist Prevost, 1559 (exemplaire de la Österreichische Nationalbibliothek).

- 22 Le pluriel est bien là, mais il semble faire référence aux personnages d'une seule narration et ne permet donc pas de comprendre qu'il s'agit d'un recueil. Il sera pour toutes les autres éditions rebaptisé : *L'Heptameron des nouvelles* sur le modèle explicite du *Decameron* avec le mot « nouvelles » écrit en très gros sur la page de titre. Il est précisé également que le texte a été « remis en son vray ordre, confus au paravant en sa premiere impression ». Il y a bien eu des modifications dans le corps du texte, mais je pense que cette phrase peut aussi se lire : « remis en son vrai genre, confus auparavant en sa premiere impression ».

Les qualités du recueil

- 23 Les qualités du recueil et celles des textes qu'il contient sont aussi régulièrement mises en avant dans son titre. Les contes sont « *plaisans et recreatiz* » (corpus n° 10), les nouvelles « *honnestes & deletables* » (corpus n° 16) ou « *certaines & agreables* » (corpus n° 35), les histoires sont « *facetieuses* » (corpus n°s 41 et 61) et les devis « *joyeux* » (corpus n°s 28 et 31). La référence au plaisir procuré et à la véracité des événements différenciant très nettement les recueils facétieux des tragiques ou prodigieux d'un côté et des romans de l'autre.

L'origine des textes compilés

- 24 Il peut être fait référence à l'origine des textes compilés ou adaptés par la mention plus ou moins vague de sources : « *recueillies de plusieurs auteurs* » (corpus n°s 25 et 26), « *choisies de tous les plus excellents auteurs estrangers qui en ont escrit* » (corpus n° 35), « *Le tout tiré de divers Auteurs trop fameux* » (corpus n° 41), « *Recueillies de plusieurs Auteurs, tant François qu'Italiens* » (corpus n° 39), etc. Le livre perd alors en originalité, mais se situe dans une tradition afin de rassurer sur son contenu et d'établir une filiation.

L'usage et le profit que doit en tirer le lecteur

- 25 On trouve couramment dans les titres des allusions au type de lecteur visé : pour « *ceux qui desirent savoir choses honnestes* » (corpus n^{os} 16, 27), au « *vray amateur des bons ppos [propos] & plaisants passetemps* » (corpus n^o 16), aux « *esprits melancoliques* » (corpus n^{os} 24, 46, 48, 56). Les titres explicitent aussi le profit que le lecteur peut tirer de sa lecture : « *veoir & ouyr choses nouvelles & recreatives* » (corpus n^o 16), « *oster des esprits d'un chacun tout ennui* » (corpus n^{os} 39 et 45), « *resjouïr* » (corpus n^o 23, 24, 48, 56) et dissiper la « *fascheuse humeur* » (corpus n^o 46).
- 26 Nous trouvons également des informations sur l'usage social qu'il peut être fait de ces textes : « *pour deviser en toutes compaignies* » (corpus n^{os} 10 et 14), « *pour racompter en toutes bonnes compaignies* » (corpus n^o 13), pour « *L'honneste entretien des bonnes Compaignies* » (corpus n^{os} 50 et 51) ou « *pour le divertissement du monde* » (corpus n^o 57), etc.

Référence au moment de leur création

- 27 Enfin, le titre peut aussi faire appel à des éléments ayant présidé à la création du texte : *Les Heures de recreation et apres-disnées* de Guicciardini (corpus n^o 33), *Les Heures perdues de R. D. M. Cavalier François* (corpus n^o 46) ou *Les Contes aux heures perdues d'Antoine d'Ouille* (corpus n^o 55). Ce qui donne au lecteur des informations sur l'état d'esprit de l'auteur ou du compilateur, sur la manière dont le texte peut être lu ou utilisé, l'usage qu'il peut en faire, ce qui est semble-t-il, une spécificité du recueil facétieux, être un réservoir de récits de bonne humeur pour alimenter la conversation.

Un titre pour chaque histoire

- 28 Pour finir avec les titres, je dois préciser que toutes les histoires des recueils possèdent un titre propre, relativement long, qui résume l'action et donne donc un aperçu du contenu, du ton et individualise les récits : « *D'un jeune compaignon, qui se donna au diable pour*

avoir une jeune fille en mariage, moyennant qu'il luy monstrat une beste, qu'il ne congneust point, et seroit quitte ; laquelle chose il fit à l'adveu de sa femme. » (corpus n° 18) ou bien « Du moyne qui responhait tout par monosyllabes rymez » (corpus n° 28).

Les structures des recueils narratifs

- 29 Beaucoup de ces recueils sont très volumineux et présentent un grand nombre d'histoires. Sur les 47 œuvres de mon corpus (sans compter les rééditions, donc), 32, c'est-à-dire 68 %, ont plus de 49 histoires, 15 en ont moins de 50 et 5 seulement sont au-dessous des 25 histoires, la médiane étant au alentours 120. Pour ce qui est des plus vastes, nous avons 10 recueils comprenant entre 170 et 1 000 histoires. On comprend pourquoi ces textes sont également dotés d'un ensemble d'éléments, de codes graphiques, permettant d'appréhender leur contenu. Ce sont une pagination ou foliotation, des tables, des titres courants, parfois une numérotation des histoires doublant la pagination, des ornements (frises, bandeaux, lettrines), des gravures, des sauts de lignes, etc.
- 30 Les romans sont par comparaison souvent peu structurés ou avec des intitulés de parties ne donnant pas d'indication véritable sur leur contenu. Il est alors difficile de se repérer dans leur structure et d'en faire une lecture qui ne soit pas linéaire. Deux exemples de textes monolithiques qui permettent en creux de mieux comprendre comment se présentent nos recueils : la *Caritee* dont les 514 pages ne possèdent que trois parties portant chacune le nom d'une des trois Grâces et *Les Bergeries de Juliette* dont les 3 000 pages ne sont divisées qu'en cinq livres eux-mêmes divisés en journées sans intitulé spécifique¹³.

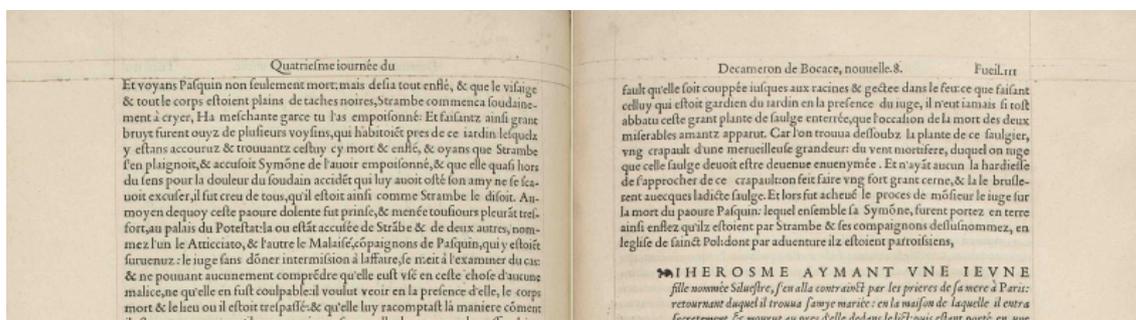
Outils de navigation dans l'espace du livre

- 31 La numérotation des feuillets se met en place à la fin du xv^e siècle et se généralise au siècle suivant. La foliotation, plus économique en caractères, mais moins précise est peu utilisée dans des recueils narratifs (25 % de ceux qui sont numérotés). Sur les 61 éditions examinées, 46 (75 %) sont foliotées ou paginées. Les 15 qui n'ont

aucune numérotation sont des volumes datant d'avant 1525, exceptés trois textes : deux des années 1550 et un de 1612, mais qui ne possède que 9 histoires, les *Histoires comiques* de Du Souhait (corpus n° 43). De rapides sondages pour les romans de la période 1500-1610 semblent montrer une nette tendance à la foliotation, c'est-à-dire à une numérotation moins précise que dans le recueil.

- 32 La grande majorité des textes utilisent les titres courants puisque je n'en ai trouvé que 6 qui ne les utilisent pas. 26 n'utilisent le titre courant que pour rappeler celui du recueil, mais trois d'entre eux, rappellent aussi la position de l'histoire dans le cadre (la journée, la nuit...). 12 utilisent les titres courants pour noter le numéro de l'histoire, parfois accompagné du cadre. Ce qui fait tout de même 11 publications qui rappellent grâce aux titres courants où l'on se situe dans le cadre du recueil (fig. 4).

Fig. 4. Titres courants reprenant la numérotation des journées et des nouvelles, corpus n° 19.



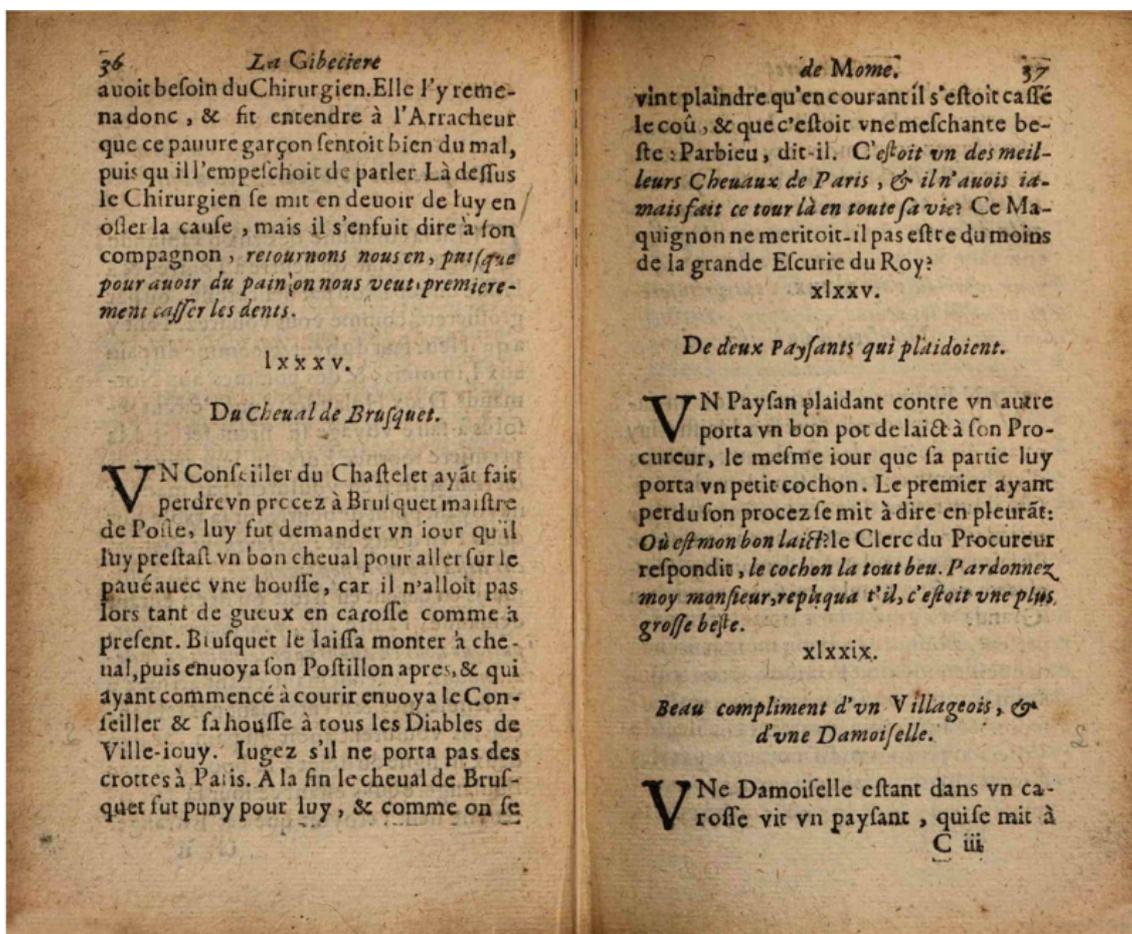
Boccace, *Le Decameron de Messire Jehan Boccace Florentin, nouvellement traduit d'Italien en françoys par Maistre Anthoine Le Macon...*, Paris, Estienne Roffet, 1545 (exemplaire de la BnF).

- 33 Les autres principaux outils de structuration des recueils sont, des lignes blanches sautées, des lignes horizontales, des frises, des lettrines, des pieds de mouche (pour les textes gothiques) et parfois des gravures pour repérer le début de chaque histoire. Lorsqu'il n'y a pas d'ornement, le titre composé dans un caractère différent du corps du texte (bien souvent en italique) et en retrait ou centré est bien visible.

Numérotation des histoires dans le corps

- 34 La page ou la feuille qui est bien l'unité matérielle de l'objet livre ne dit rien de la structure du recueil. Cette numérotation est entièrement de la responsabilité de l'éditeur, mais n'est d'aucune utilité pour retrouver une même histoire d'une édition à l'autre ou pour mémoriser la place d'une histoire dans l'ensemble. Aussi, existe-t-il la plupart du temps une seconde division des recueils en histoires. Cette division n'est plus éditoriale, mais narrative puisqu'elle dépend de l'œuvre et non de sa manifestation matérielle. Cette unité, moins fine, mais plus pertinente se calque sur la structure du texte, elle est de la responsabilité de l'auteur et secondairement de l'éditeur qui peut décider de la transcrire ou non. On rencontre donc pour 30 recueils, un système de numérotation des histoires qui double celle des pages. Il s'agit d'un outil d'orientation dans le texte, mais qui augmente en complexité et doit être fiable, au risque de devenir inutile, sinon nuisible. Voici un exemple de numérotation ratée de *La Gibeciere de Mome* (corpus n° 57). Les histoires étant d'abord numérotées en chiffres romains, des erreurs sont introduites dès le numéro 29 qui est marqué 30. Puis les 42-43-44 sont marqués : XLXXV-XLXXIX-XLXXX (fig. 5). À partir de la page 39, le numéro d'histoire est remplacé par la lettre N (numéro ?), qui disparaît complètement à la 65.

Fig. 5. La numérotation ratée de *La Gibeciere de Mome*, corpus n° 57.

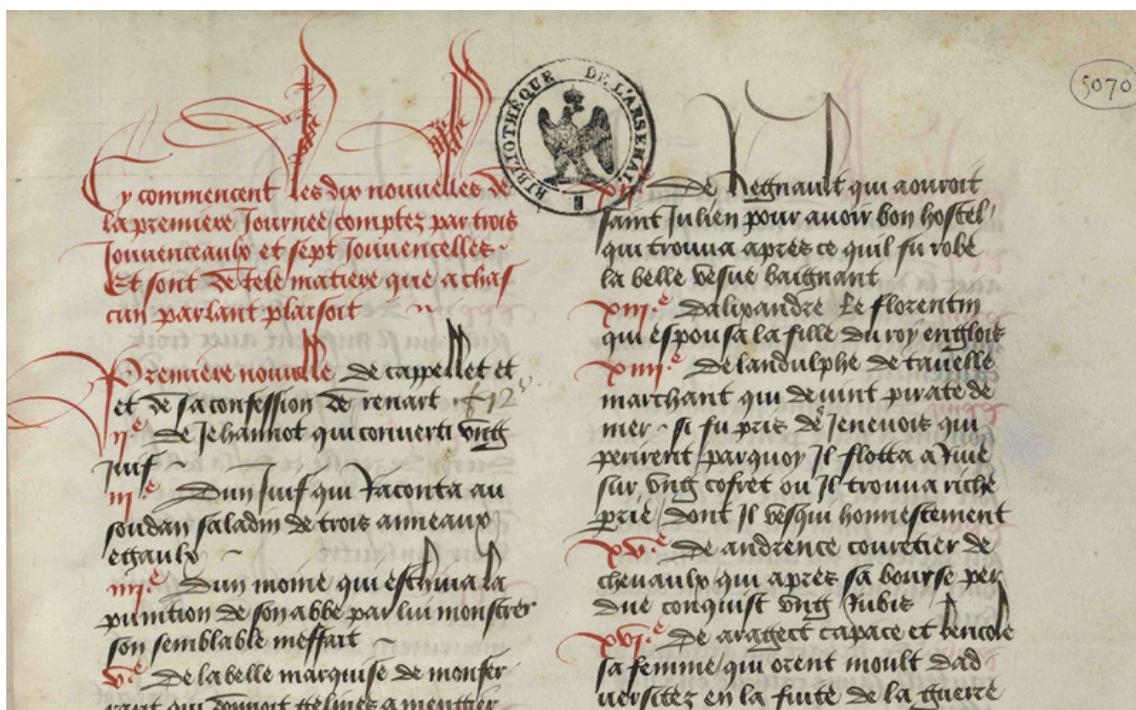


La Gibeciere de Mome ou le thresor du ridicule. Contenant tout ce que la Galanterie l'Histoire facétieuse, & l'esprit égayé ont jamais produit de subtil & d'agreable pour le divertissement du monde, Paris, Jean Gesselin, 1644 (exemplaire de la British Library).

Les tables des histoires

- 35 Le dernier outil éditorial structurant le recueil, dont je n'ai pas encore parlé, est la table. Elle peut donner diverses informations comme la liste des histoires, leur titre, leur numérotation, les différents éléments du cadre s'il y en a un, une division en journées et les numéros de pages de renvoi dans le corps du texte. La « table des histoires » est un tableau synoptique qui met en évidence l'organisation du livre suivant celle du texte. Ces tables se rencontrent dans une très grande majorité de cas, 76 %, imprimés comme manuscrits (fig. 6) et parmi les 12 qui n'en possèdent pas, 3 connaissent d'autres éditions qui en proposent tout de même une¹⁴.

Fig. 6. Table du manuscrit du *Decameron*, xv^e siècle, corpus n° 2.



Boccace, *Le livre appelé Decameron, autrement le prince Galeot surnommé...*, traduction de Laurent Premierfait (ms. de la bibliothèque de l'Arsenal Ms-5070 réserve).

- 36 Ce manque de table se rencontre dans 5 cas pour des recueils de moins de 28 histoires et à l'inverse pour des recueils ayant un grand nombre d'histoires, mais un relativement petit nombre de pages. *Le Thresor des recreations* (corpus n° 41) 205 histoires pour 311 pages, *Le Tombeau de la melancolie* (corpus nos 53, 54) 140 histoires pour 120 pages et *La Gibeciere de Mome* (corpus n° 57) peut être 400 histoires (je ne les ai pas comptées) sur 479 pages. On comprend bien que, plus il y a d'histoires, plus la table est utile, mais plus elle est volumineuse donc coûteuse et qu'à l'inverse moins il y a d'histoires, moins elle est coûteuse, mais moins elle est utile. Mes 3 exemples comportant beaucoup de petites histoires sans table relèvent d'un véritable choix économique : économie de papier, de caractères, d'encre, de travail de composition. Car, ces tables peuvent s'avérer très amples : 19 recueils ont plus de 10 pages de table, le *Chasse-ennuy* (corpus n° 51) de Louis Garon totalisant 81 pages de table pour ses 2 volumes.
- 37 Enfin, je ne trouve aucune table ne rappelant que la structure du cadre ou ne renvoyant qu'à une numérotation d'histoire sans détail

des titres d'histoires. Cela montre que ces tables ont une double fonction, d'orientation dans le texte, mais aussi de publicité, en proposant toujours le contenu détaillé du recueil. À l'inverse, il y a assez peu de tables sans renvoi au corps, bien que cela nécessite pour l'éditeur un travail d'indexation supplémentaire, une fois le corps imprimé, quelle que soit la position de la table, en début ou en fin d'ouvrage.

- 38 D'autres solutions sont possibles pour naviguer dans le recueil, comme les titres courants qui permettent d'indiquer en haut de chaque page le numéro de l'histoire et même le cadre. Je n'ai trouvé qu'un seul recueil qui fasse l'économie de la table et utilise uniquement les titres courants, ce sont *Les Facecieuses nuictz* de Straparole (corpus n° 30). On comprend bien que ce mode de repérage dans le livre est moins pratique qu'une table pour le lecteur et qu'il n'a pas de valeur informative sur le contenu global du texte, il est donc moins vendeur sur l'étal du libraire. L'espace réservé au titre courant est par ailleurs trop restreint pour qu'on puisse reprendre le titre de chaque histoire, qui se résume donc à un numéro, ce qui n'est pas parlant.
- 39 Les fonctions des tables et des titres des histoires sont explicitées dans plusieurs textes. La Motte Roullant (corpus n° 21) précise les relations entre le corps et la table où « est declaire amplement ce qui est traicté au contenu du present opuscule, & le tout selon l'intitulation des chapitres. » Nicolas de Troyes (corpus n° 18) rappelle son utilité : « Et pour plus facilement trouver les nouvelles lesquelles voudrés lire, cerchés en la table dud livre. » Jean Saulnier (corpus n° 39) trouve utile, encore en 1608, d'expliquer son usage : « S'ensuit la table du present livre par le moyen de laquelle on pourra plus aisément trouver chaque histoire, sçachant l'intitulation d'icelle. » Mise en exergue des contenus et facilitation des recherches d'histoires : il s'agit donc de dispositifs permettant un mode spécifique de lecture et d'accès au texte. Là encore, la table en plus d'un outil de circulation au sein du livre se révèle être un puissant élément d'identification générique pour l'acheteur potentiel. Multiplicité d'usages qui peut également expliquer sa présence quasi systématique dans les recueils facétieux.

Divisions thématiques rares

40 On aurait pu imaginer également trouver une organisation thématique de la matière des recueils : il n'en est rien. Deux exceptions pourtant, *La Floresta spagnola*¹⁵ publiée en 1600, mais qui est plus un recueil d'apophtegmes que de narrations et qui se voulait aussi comme un outil d'apprentissage de l'espagnol. Et *Les Contes aux heures perdües* d'Antoine d'Ouille (corpus n° 55) qui produit une sorte de grand recueil terminal en quatre gros volumes et 1 950 pages. Ce recueil innove en ce domaine justement par une organisation en chapitres thématiques de ses histoires : « des naïvetés », « des équivoques », « gasconades », « normands », « prompts réparties »... (fig. 7)

Fig. 7. Un recueil organisé thématiquement, *Les Contes aux heures perdües*.

TABLE	
rurgien,	141
D'un Capitaine & d'un paysan,	143
D'un Gentil-homme qui plaidoit,	144
D'un Gentil-homme & d'un Marchand,	145
D'un ieune Aduocat, la mesme.	146
Naifueté d'un valet à son Maistre,	147
D'une carpe eschappée,	148
Autre du mesme,	149
Naifueté d'un voleur,	150
Autre d'une Dame,	151
Naifueté d'un Procureur,	152
Naifueté d'un Charbonnier,	153
Naifueté de Rabelais,	153

DES MATIERES.	
NAIFVETEZ MIXTES.	
N Naifueté d'un valet,	157
Autre d'un Espagnol, la mesme.	
Naifueté d'un valet,	158
Autre d'une Portugualise,	160
Autre,	161
Naifueté d'un homme à son voisin,	162
Autre d'un fils à son pere,	163
Autre sur mesme sujet,	164
Naifueté d'un valet,	165
Autre sur mesme sujet,	166
D'un Cuisinier,	167
DES SIMPLICITEZ.	
S Implicite d'un ignorant,	169
Simplicité d'une vieille femme,	170

Antoine d'Ouille, *Les Contes aux heures perdües du sieur d'Ouille, ou le recueil de tous les bons mots, reparties, equivoques, brocards, simplicitez, naifvetez, gasconnades, & autres contes faceteux, non encores imprimez*, Paris, Toussaint Quinet, 1651 (exemplaire de la Bayerische Staatsbibliothek).

- 41 S'il parvient à maintenir une taille raisonnable de sa table, 27 pages tout de même pour le seul premier volume, c'est au prix de l'abandon des titres descriptifs qui s'uniformisent et se réduisent à quelques mots : « D'un plaideur », « De deux gascons » ou à une litanie de « Autre » ou de « Sur le même sujet ». Son organisation thématique apporte bien de la nouveauté, une petite dose de structuration et d'unité entre les histoires, mais la table perd une partie de sa fonction de repérage fin par souci d'économie.

Ce que l'on ne trouve pas

- 42 Il est des éléments que je n'ai trouvés dans aucun recueil : les manchettes ou notes marginales qui sont surtout réservées aux textes sérieux, aux traités, aux essais ou à la théologie. On ne trouve pas non plus d'index, sauf dans le cas du *Formulaire fort recreatif* (corpus n° 40) qui est une parodie de traité. Ouvrez donc un volume. Si vous y trouvez des manchettes ou un index : vous savez que vous n'avez pas en main un recueil narratif facétieux.

Les fonctions du recueil et de la mise en recueil

Pour l'éditeur et pour l'auteur

- 43 Cette structure constituée d'un ensemble de récits autonomes permet de créer facilement de nouveaux textes par simple compilation d'histoires prélevées dans d'autres recueils. Parfois, l'élément créateur se résume à un choix d'histoire et à un titre original, les textes liminaires pouvant également être copiés comme c'est le cas de l'épître de La Motte Roullant (corpus n° 21) qui se retrouve soixante ans plus tard sous la plume de Jean Saulnier (corpus n° 39). Ainsi sont nés de nombreux volumes. Si les éléments comme les cadres demandent un travail d'écriture, les thématiques et les classements complexifient également, toutes proportions gardées, le choix des histoires à retenir. Cela peut expliquer qu'ils sont peu fréquents et que lorsqu'un éditeur décide de recourir à la compilation, ce sont parfois des pans entiers qu'il emprunte sans prendre le soin de les réorganiser. C'est le cas des *Facecieux devis* de

Du Moulinet (corpus n° 42) qui prend sans le dire et souvent dans l'ordre, une cinquantaine d'histoires à *La Nouvelle fabrique* de Philippe d'Alcricpe (corpus n° 36).

- 44 Les rééditions de recueils sans cadre et sans nombre fixe d'histoires comme *Les Cent nouvelles...* sont très fréquentes aussi, semble-t-il, parce qu'elles permettent la production facile d'éditions dites « augmentées ». Le même Du Moulinet, précise ainsi dans son avertissement « Au lecteur » son intention, si le texte plait, de l'augmenter aux autres éditions. Cette mention publicitaire dans le titre du recueil va s'avérer très courante et, puisqu'il ne s'agit pas de vanter des textes entièrement nouveaux, résulter directement de la facilité éditoriale que permet la structure spécifique du recueil narratif¹⁶. On peut trouver également des recueils augmentés non de quelques histoires, mais d'une œuvre supplémentaire pouvant appartenir à un autre genre que le recueil narratif facétieux, comme *Les Escraignes dijonnaises* dont l'édition Thomas Soubbron de 1592 offre en bonus 26 pages du *Compseutique* d'Antoine du Verdier annoncé dès le titre : « *Plus quelques petits Contes facecieus, tirez du Compseutique de A. D. V. Non encore veus pas cy devant*¹⁷. »
- 45 On le voit, cette activité de compilation n'est pas honteuse, c'est un de ces traits spécifiques de la Renaissance : on compile, recopie, rassemble dans des cahiers de lieux communs, on développe des index et des tables des matières. Parfois au contraire, les éditeurs s'enorgueillissent dans leurs pièces liminaires ou dans leurs titres du choix de leur compilation et de son excellence¹⁸, de sa correction¹⁹, de la traduction proposée²⁰. Compiler, c'est prescrire activement, c'est guider le lecteur, c'est avoir lu pour lui et lui épargner un long travail de recherche et de sélection des sources. C'est enfin, lui permettre d'accéder à des textes qu'il ne peut se procurer autrement.

La diversité

- 46 Dernier élément, la diversité est un des maîtres mots du recueil. Le terme se retrouve dans des titres : *Les Joyeuses narrations* [...] contenant choses diverses (corpus n° 27)²¹ et dans des paratextes : « Comme les hommes se plaisent à la diversité, je les entretiens de divers discours, pour être complaisant à leur humeur » (corpus n° 42). Dans les faits, elle révèle l'absence de volonté d'uniformité des

histoires. Au sein de nombreux recueils on trouve une grande disparité de taille²², quelques tragiques au milieu d'un ensemble facétieux, une versifiée quand les autres sont en prose²³, des apophtegmes, des énigmes mêlées aux narrations. Cette hétérogénéité n'est pas obligatoire, mais demeure une des principales possibilités des recueils facétieux. Pour l'auteur-éditeur, elle est une précieuse aide à la composition. Pour le lecteur, c'est la proposition d'un large choix de textes lui donnant l'assurance qu'il trouvera des histoires répondant à ses besoins ou à son goût comme le propose Des Periers dans sa « Première nouvelle en forme de Preamble » : « Ouvrez le livre : si un compte ne vous plaist, hay à l'autre. Il y en a de tous bois : de toutes tailles, de tous estocz, à tous pris & à toutes mesures, fors que pour plorer » (corpus n° 29). Cela donne au recueil narratif une fonction de répertoire, de bibliothèque portative²⁴ où puiser à loisir, chaque histoire étant parfaitement repérée et autonome. Ce que traduit également la présence récurrente dans les titres des termes « recueil », « thresor », « inventaire ».

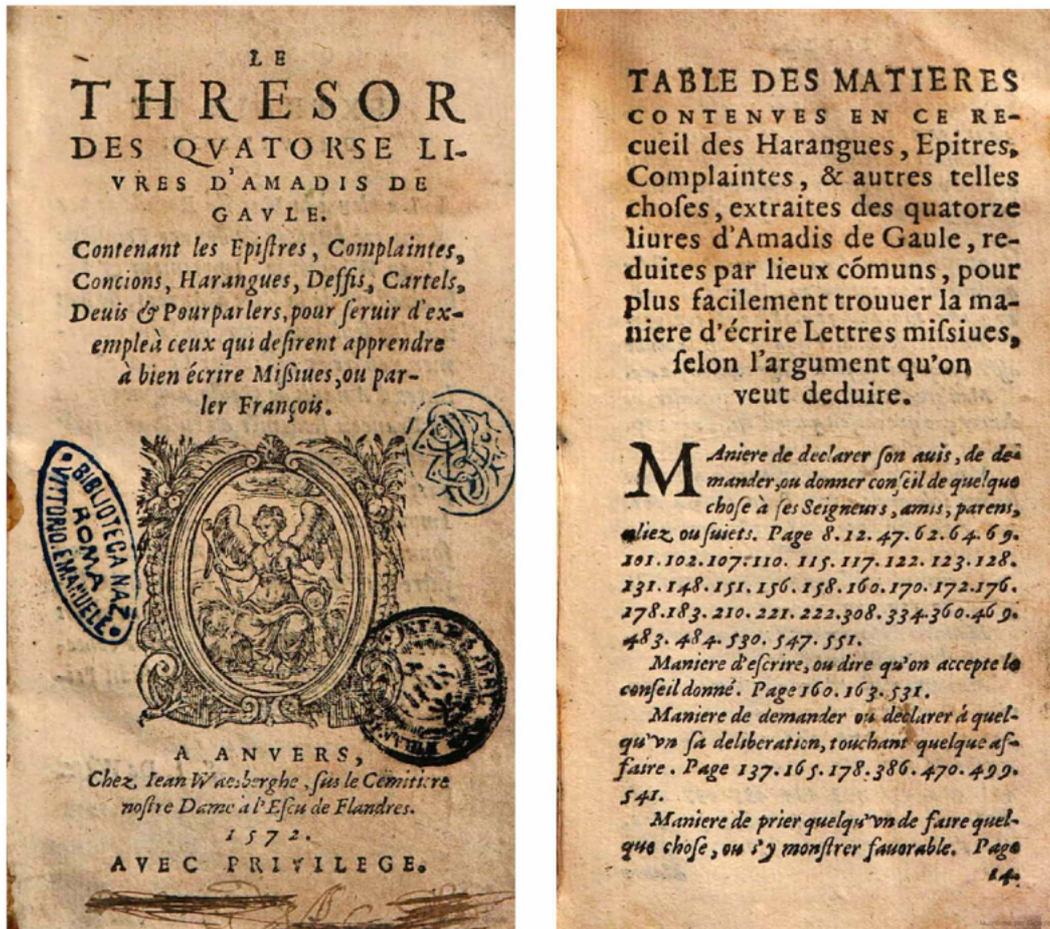
Un mode de lecture non imposé

47 Le principe du recueil est de proposer une multiplicité d'histoires qui conservent leur autonomie bien que réunies sous un même titre et dans un même objet livre. Ainsi, je constate qu'il n'y a jamais de lien, d'ordre ou d'évolution d'une histoire à l'autre. Des Periers aborde la question, toujours dans sa « Première nouvelle en forme de Preamble » : « Et ne me venez point demander quelle ordonnance j'ay tenue. Car quel ordre fault il garder quand il est question de rire ? » (corpus n° 31). Toutes sont écrites et présentées pour pouvoir être lues séparément, sans ordre préétabli. La présence d'un cadre, dans lequel des narrateurs sont bien caractérisés ne change rien. Les histoires encadrées demeurent autonomes, individualisées par un titre propre et accessibles chacune grâce à l'ensemble des éléments éditoriaux dont j'ai parlé. Il arrive d'ailleurs que certains recueils fassent l'économie de la mise en avant de leur cadre, mais jamais de celle de leurs histoires. Ainsi, dans toutes les éditions que j'ai consultées, la table de *L'Heptameron* ne mentionne jamais la structure de l'encadrement, tout juste la division en journées, mais rien qui permette de retrouver les différentes pages du cadre pour le lire en continu. Ce qui est mis en avant, c'est la discontinuité, le contenu et

l'autonomie des histoires encadrés. Un texte comme *Les Bergeries de Juliette*²⁵ pourrait presque passer pour un recueil narratif, puisqu'il annonce dans son titre « *cinq histoires Comiques, racontées en cinq Journées, par cinq Bergeres* », mais aucun dispositif éditorial ne permet de repérer et de lire ces « histoires comiques » séparément. Ce texte a donc volontairement été maintenu sous la forme de roman.

- 48 Ce qui différencie le roman de « la nouvelle » ce n'est pas la taille des textes, les recueils pouvant être également très importants, mais la linéarité de lecture imposée d'un côté et la discontinuité de l'autre. C'est-à-dire l'intégration, dans leur composition, dans leur forme graphique, de la manière dont ils doivent être lus.
- 49 J'entrevois un type de lecture s'en rapprochant dans certains romans, lorsqu'est proposée une table aussi détaillée que celle de l'*Histoire Æthiopique d'Heliodorus*²⁶ permettant de trouver un passage remarquable et donc incitant à une lecture (probablement une seconde lecture) non linéaire. Elle met en évidence le contenu du texte et aiguise la curiosité : elle a donc une fonction de publicité évidente. Ce qui n'est pas le cas du *Thresor des Amadis* qui compile des centaines de pages de l'*Amadis de Gaule* « *Contenant les Harangues, Epistres, Concions, Lettres missives, Demandes, Responses, Repliques, Sentences, Cartels, Complaintes, & autres choses plus excellentes. Tres-utile pour instruire la Noblesse Françoisse à l'eloquence, grace, vertu & generosité*²⁷. » Et le succès est au rendez-vous : je compte, sur l'USTC, 27 éditions de 1559 à 1575, plus deux autres au début du XVII^e siècle (fig. 8). Il s'agit là encore d'une publication qui propose une approche différente d'un texte romanesque : didactique, morale ou rhétorique qui révèle, en supprimant la continuité narrative du texte, un besoin de lecture ou de relecture non linéaire proche de celle de nos recueils facétieux.

Fig. 8. Ce *Thresor* propose une lecture non continue et non romanesque des *Amadis de Gaule*.



Le *Thresor* des quatorze livres d'Amadis de Gaule. Contenant les Epistres, Complaintes, Concions, Harangues, Deffis, Cartels, Devis & Pourparlers, pour servir d'exemple à ceux qui desirent apprendre à bien écrire Missives, ou parler François, Anvers, Jan Waesberghe, 1572 (exemplaire de la Biblioteca Nazionale Centrale di Roma).

Usage des recueils

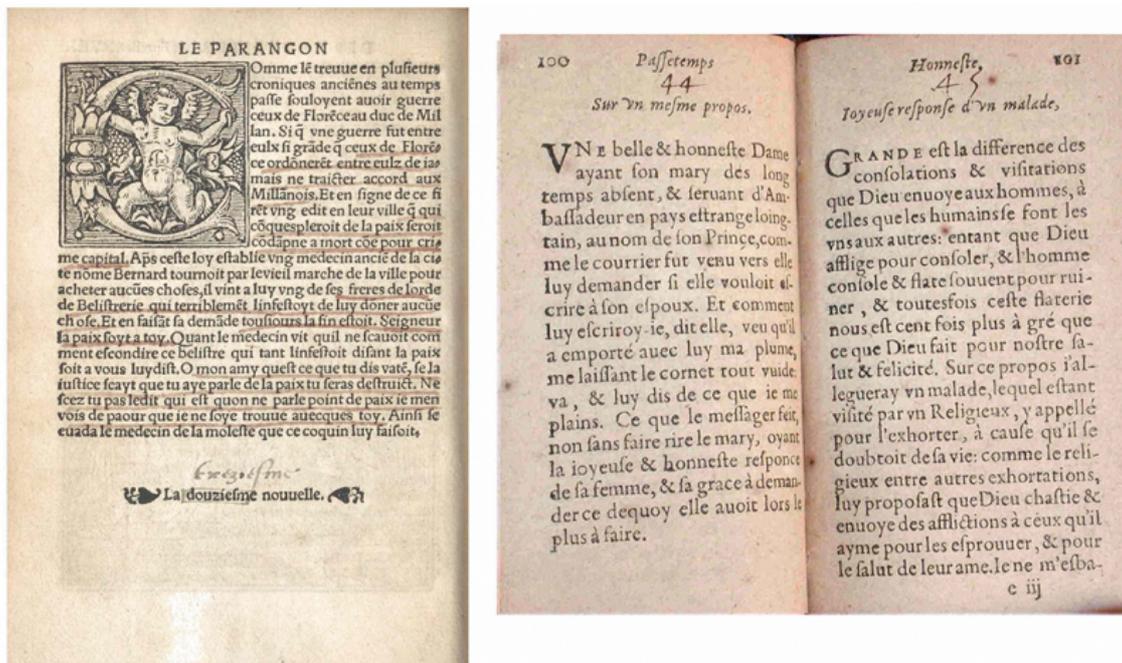
- 50 De nombreux paratextes décrivent les usages de ces recueils. Leur utilité d'abord : le plus fréquemment, ils se présentent comme des « recreations » ou des « divertissemens »²⁸, remèdes à l'ennui et à la mélancolie²⁹. Ensuite, ils proposent parfois un enseignement³⁰, en général la découverte d'un arsenal de ruses permettant au lecteur de ne pas y succomber et exceptionnellement de s'en servir à son profit³¹. Ils se font parfois aussi l'écho de leur lecture à haute voix³² ou d'un apprentissage par cœur. La Motte Roullant

mentionne par deux fois l'exercice de mémoire que son texte demande : « Doncques, tresdebonnaires, je vous supplie que ces fascetieux devitz vous lisiez & iceulx retenez de bonne affection, au travail de vostre corps en vostre noble memoire » (corpus n° 21). La mémorisation et la lecture à haute voix s'appuient probablement sur la présence d'outils, tels la table et les titres courants que j'ai analysés plus haut, afin de retrouver rapidement l'histoire recherchée ou en cours d'apprentissage. L'une et l'autre sont les signes d'un usage social de ces textes, usage explicité dans un grand nombre de liminaires telle l'épître des *Recreations françoises*³³ adressée à ceux qui sont « conviez à quelque Assemblée dont ils ne peuvent honnestement se dispenser, & où voyant chacun dire le mot pour rire, ils puissent aussi faire choix de quelques uns de ce Livre ». L'épître « Aux lecteurs de bonne volonté » de La Motte Roullant (corpus n° 21) détaille un certain nombre de ces usages sociaux. Il sert aux galants « pour tousjours augmenter voz creditz & gaillardisses, & pour allonger les beaulx propos qu'avez accoustumé tenir avecques voz mignonnes, & gorgiasés valentines », aux « beaulx mignõs parasites, ecornifleurs » à payer d'histoires ceux qui les reçoivent à leur table. Enfin il aide à instaurer la paix sociale, en permettant d'« oublier toutes rencunes, maledictions & injures » et faisant « passer le temps & rire, / Sans blasonner, ou mocquer, ne mesdire ».

La réception

- 51 Je n'ai malheureusement trouvé que très peu de traces pertinentes d'usages de nos recueils. Trois cas tout de même. Dans l'exemplaire de la BnF du *Parangon* (corpus n° 16), la correction du numéro d'une nouvelle par une plume ancienne qui raye la mention erronée « douziesme » pour réécrire « treziesme » et la numérotation manuelle des histoires de l'*Honneste Passe-Temps*³⁴ de l'exemplaire de la bibliothèque Méjanès (fig. 9).

Fig. 9. *Le Parangon de Nouvelles corrigé et l'Honneste Passe-Temps* numéroté.

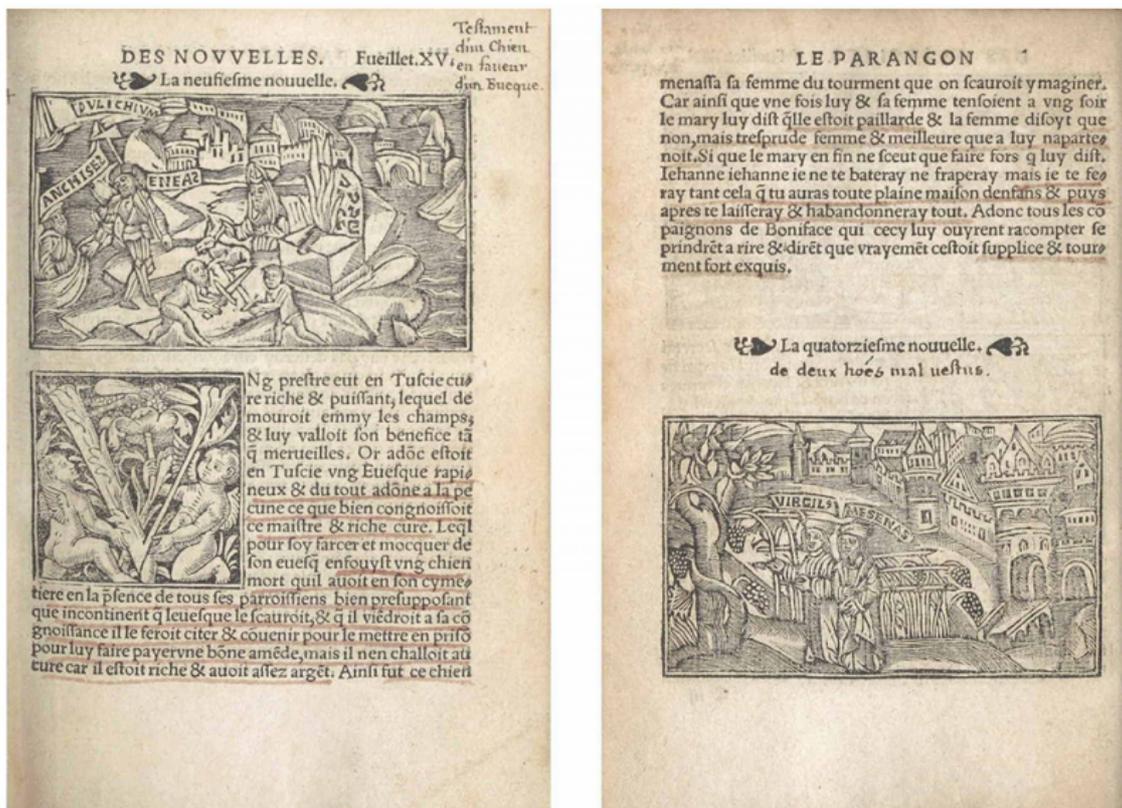


III. de gauche : *Le Parangon de Nouvelles, Hōnestes & delectables a tous ceulx qui desirēt veoir & ouyr Choses nouvelles & Recreatives soubz ombre & couleur de joyeuseté, Utiles & profitables a ung chescun vray amateur des bons ppos & plaisans passetemps*, Lyon, Romain Morin, 1531 (exemplaire de la BnF).

III. de droite : Dutil., Franc., *Honneste Passe-Temps, Recueilly des faits & propos de plusieurs Princes, Philosophes & hommes seignalez [sic] de ce temps, pour recreer toute bonne compagnie, reveu & augmenté de plusieurs beaux discours. Le tout extrait de maints bons Autheurs, & entendus, & d'hommes dignes de foy, par celuy qui a prins la peine d'en faire la recherche*, Paris, Claude Hulpeau, 1608 (exemplaire de la bibliothèque Méjanes).

52 Dans ces deux cas, un ancien possesseur a éprouvé le besoin de corriger ou d'ajouter des informations, insuffisantes à son usage. Enfin, sur le même exemplaire BnF du *Parangon*, une autre plume ancienne a écrit un titre aux 26 premières histoires, sur 47, que contient le recueil. On y lit par exemple à la suite de la mention « La quatorziesme nouvelle » cette note manuscrite : « de deux hōes [hommes] mal vestus » (fig. 10). Dans ces trois cas, un lecteur a donc ressenti un manque. Des romans sans titres de chapitres, des erreurs de numérotation ou l'absence de pagination sont pourtant fréquentes dans des imprimés de la période. Ils ne donnent pas lieu à ce type d'interventions manuscrites. Ces manifestations confirment l'usage effectif des outils de repérage et de circulation de nos recueils narratifs. Ils sont le signe de lectures non linéaires telles que nous les décrivons les paratextes.

Fig. 10. Titres manuscrits des histoires du *Parangon de Nouvelles*, corpus n° 16.



Le Parangon de Nouvelles..., op. cit. (voir fig. 9).

Conclusion

- 53 Un ensemble de critères assez stables sur la longue durée permettent donc de caractériser ce qu'est le recueil narratif facétieux et d'esquisser jusqu'à ses marges, comme les discours bigarrés dotés de tables de chapitres plutôt que d'histoires, etc. Ces critères ne proviennent pas d'une définition générique de la nouvelle ou de l'analyse de quelques textes-clefs. Ils se basent sur l'étude d'un corpus embrassant une bonne partie de la production et sur la manière dont le lecteur de l'époque a pu les catégoriser.
- 54 Ces recueils sont des bibliothèques portatives, constituées d'un large choix d'histoires parfaitement autonomes. Pour l'auteur, cette construction volontairement relâchée facilite sa composition. Pour l'éditeur, elle permet un recours étendu à la compilation et donc, offre la possibilité de réaliser de nouvelles publications à moindre

coût. Des dispositifs éditoriaux (appareil titulaire, titres d'histoires, tables, etc.) se sont vite imposés par leurs fonctions publicitaires et parce qu'ils permettent également à l'acheteur potentiel d'identifier un volume, d'avoir une idée rapide de son contenu, des publics visés, du type de lecture et des usages sociaux qu'il peut en faire.

ANNEXE

Corpus des recueils facétieux analysés

1. Boccace, [...] *le livre de cameron autrement surnōme le prince galeot qui contient cent nouvelles racomptees en dix jours par sept femmes & trois jouvenceaulx / le quel livre ja pieca compila et escripvy jehan bocace de certald en langaige florentin / et qui nagueres a este translate premierem̄ en latin / & secondement en francois a paris en lostel de noble & sage homme Bureau de Dampmartin escuier cōseillier de trespuissant & tres noble prince Charles VIe. de son nō, roy de france par moy laurens de premier fait, familier dud bureau / lesqueles deux translations par trois ans faites furent acomplies le xve. jour de juing lan mil quatre cens & quatorze [traduction Laurent de Premierfait, ms. enluminé, xv^e siècle] [BnF : [Français 239](#)]*
2. Boccace, [...] *le livre appelle Decameron / autrement le pr̄ice galeot surnomē / qui contient cent nouvelles racomptees en dix jours / par sept femmes et trois jouvenceaulx [...]*, [trad. Laurent de Premierfait, ms. enluminé, xv^e siècle] [Arsenal : [Ms-5070 réserve](#)]
3. *Les Cent nouvelles nouvelles*, [ms. enluminé, 1461-1462] [Université de Glasgow MS Hunter 252]
4. Boccace, [...] *le livre de camerō autremēt surnōme le prince galiot [...]*, Verard, 1485 [BnF : [RES-Y2-402](#)]
5. [...] *Cent nouvelles nouvelles composees et recitees par nouvelles gens depuis na gueres / et imprimees a paris le. xxiiii.jour de decembre Mil CCCC.lxxx. et vi.p āthoine verard libraire demourant a paris sue le pont nostre dame a lymage saint jehan levāgeliste ou au palaiz au premier*

- pillier devant la chappelle ou on châte la messe de messeigneurs les presidens.* [1486] [BnF : [RES-Y2-174](#)]
6. *Le recueil des hystoires des repeus franchises,* [Denis Meslier, ca. 1490] [Bibliothèque Condé Chantilly : III-F-019]
 7. *Les cent nouvelles nouvelles,* [...] a Paris. Par anthoyne verard libraire Demourât a paris sur le pont nostre dame a lymaige saint jehan levangeliste ou au palais au premier pillier devât la chappelle ou on chante la messe de messeigneurs les presidens. [1498-1499] [BnF : [RES-Y2-175](#)]
 8. *Les cēt nouvelles nouvelles : contenât cēt hystoires / ou nouveaulx cōptes plaisans a deviser en toutes bonnes cōpaignies par maniere de joyeuseté.* Imprime nouvellement a paris, Philippe Lenoir, [ca. 1500] [Österreichische Nationalbibliothek : [40.Z.19](#)]
 9. *Boccace, Bocace des cent nouvelles* Imprimez a paris, Anthoine Verad, [1499-1503] [BnF : [RES-Y2-205](#)]
 10. *Les cent nouvelles nouvelles. Contenant en soy cent chapitres et hystoires ou nouveaulx comptes plaisans et recreatiz pour deviser en toutes compaignies,* A Paris par Nicolas Desprez. Le iii. jour de fevrier, 1505 [BnF : [RES-Y2-176](#)]
 11. *Philippe de Vigneulles, Les Cent Nouvelles Nouvelles,* chaussetier Messin, ms, 1505-1515. [BM Metz : Réserve MS 1562]
 12. *Pogge, S'Ensuyvent les facecies de Poge translatees de latin en frãcoys q̃ traictēt de plusieurs nouvelles choses moralles / Imprimees nouvellemēt a Paris xii.* [...] par la veufve feu Jehã Trepperel Demourant en la rue neufve nostre Dame a lenseigne de lescu de France. [1512] [Bibliothèque Condé Chantilly : III-F-116]
 13. *Pogge, L'Es facecies de poge florentin translatees de latin en francoys qui traictent de plusieurs nouvelles choses moralles pour raconpter en toutes bonnes compaignies,* On les vend a Lyon au pres de nostre dame de confort cheulx Olivier Arnoullet [ca. 1520] [München, Bayerische StaatsBibliothek : [Res/4 A.gr.b. 52](#)]
 14. *S'Ensuyvent Les cēt nouvelles : cōtenãnt cent hystoires / ou nouveaulx comptes plaisans a deviser en toutes bonnes compaignies par maniere de joyeuseté.* Imprime nouvellement a Paris. ¶ On les vëd a paris en la rue neufve nostre dame. A lenseigne de lescu de France. Nouvellement imprimees a Paris par la veusve feu Jehan trepperel Demourant en la rue neufve Notre dame a lenseigne de lescu de France. [ca. 1525] [München, Bayerische StaatsBibliothek : [Res/4 P.o.gall. 113](#)]

15. *Ulenspiegel, de sa vie, de ses œuvres et merveilleuses aventures par luy faictes, et des grandes fortunes qu'il a eu; lequel par nulles fallaces ne se laissa tromper. Nouvellement translaté et corrigé de flamenct en françoys*, 1539 [ca. 1529]. Édition Jelle Koopmans et Paul Verhuyck, Antwerpen/Rotterdam, C. de Vries-Brouwer, 1988.
16. *Le Parangon de Nouvelles, Hōnestes & deletables a tous ceux qui desirēt veoir & ouyr Choses nouvelles & Recreatives soubz ombre & couleur de joyeuseté, Utiles & proffitables a ung chascun vray amateur des bons ppos & plaisans passetemps*, Lyon, [Denis de Harsy] et Romain Morin, 1531 nouvellement. [BnF : [RES-Y2-1981](#)]
17. Charles Bourdigné, *La Legende joyeuse maistre Pierre Faifeu/ Cōtenante plusieurs singularitez & veritez, la gētillesse & subtilite de son esprit avecques les passetēps qu'il a faitz en ce monde/ comme vous pourrez veoir en lysant les chappitres cy dedens cōtenuz, Avec une epistre envoyee des Champs Helysees par ledict Faifeu/ laquelle contient plusieurs bonnes choses en Rhetoricque melliflue, Tout passe*, Angers, [Tite Corroyer], 1532.
18. Nicolas de Troyes, *Le Second volume Du grant parangon Des nouvelles nouvelles Nicolas de Troyes Sans mal penser*, [ms, 1536] [BnF : [département des manuscrits. Français 1510](#)].
19. Boccace, *Le Decameron de Messire Jehan Bocace Florentin, nouvellement traduit d'italien en Françoys par Maistre Anthoine Le Macon conseiller du Roy & tresorier de lextraordinaire de ses guerres*, Imprime à Paris pour Estienne Roffet dict le Faulcheur Libraire demeurant sur le pont saint Michel à l'enseigne de la Roze blanche, 1545, Avec privilege du Roy Pour six ans [BnF : [RES-Y2-206](#)]
20. Pogge, *Les facecies de poge trāslatees de latin en francoys qui traictent de plusieurs Nouvelles choses moralles / Imprimees nouvellement a Paris. Mille cinq cens quarante neuf*, On les vend a Paris en la rue neufve nostre dame a lēseigne saint nicolas [...] Jehan Bonnefōs, 1549 [BnF : [RES-Y2-901](#)].
21. La Motte Roullant, *Les Fascetieux devitz des cent et six nouvelles, nouvelles, tres recreatives et fort exemplaires pour resveiller les bons espritz Francoys, veuz & remis en leur naturel, par le seigneur de la Motte Roullant Lyonnois, homme tresdocte & bien renommé. Avec privilege du Roy. On les vend à Paris en la rue du Meurier à l'ymage sainte Geneviefve par Jehan Real*, 1549 [BnF : [RES P-Y2-3144](#)]
22. Boccace, *Le Decameron de M. Jean Bocace Florentin, Nouvellement traduit d'Italien en Françoys par maistre Antoine Le Maçon conseiller*

- du Roy, & tresorier de l'extraordinaire de ses guerres*, A Lyon, Chez Guillaume Rouille, à l'Escu de Venise. M. D. LI., [1551] [München, Bayerische Staatsbibliothek : [Res/P.o.it. 153](#)]
23. A. D. S. D., *Les Comptes du monde adventureux Ou sont recitées plusieurs belles Histoires memorables, & propres pour resjouir la compagnie, & éviter melancholie*, Par A. D. S. D., A Paris Par Estienne Groulleau. 1555 [BnF : [RES-Y2-1985](#)]
24. *Les Joyeuses adventures et plaisant facetieux deviz fort recreatif pour resjouyr tous espritz melancoliques. Augmenté de plusieurs autres nouvelles, non encore jamais imprimees*, A Lyon, [s. n.], 1555 [BnF : [Coll. French Book before 1601. 258.4](#)]
25. *Recueil des plaisantes & facetieuses nouvelles recueillies de plusieurs auteurs revües & corrigees de nouveau. Avec plusieurs autres nouvelles non par cy devant Imprimees*, A Lyon, Par Eustace Barricat, 1555 [Österreichische Nationalbibliothek : [40.Mm.4](#)]
26. *Les Joyeuses aventures, et facetieuses narrations, recueillies de plusieurs auteurs tant anciẽs que modernes. Augmenté de plusieurs comptes nouveaux, pour la recreation des bons esprits*, A Lyon, Par Gabriel Cotier, 1556 [Österreichische Nationalbibliothek : [40.Y.68](#)]
27. *Les Joyeuses narrations advenues de nostre temps, Contenant choses diverses, pour la recreation de ceux qui desirent savoir choses honnestes*, A Lyon, Par Benoist Rigaud, & Jean Saugrain, 1557 [Bibliothèque Condé Chantilly : [XI-D-065](#)]
28. *Bonaventure des Periers, Les Nouvelles Recreations et Joyeux devis de feu Bonaventure des periers valet de chambre de la Royne de Navarre*, A Lyon, De l'Imprimerie de Robert Granjon, mil. D^c. Lviii. Avec privilege du Roy. [1558] [BnF : [RES-Y2-735](#)]
29. Marguerite de Navarre, *L'Heptameron des nouvelles de tresillustre et tresexcellente Princesse Marguerite de Valois, Royne de Navarre : Remis en son vray ordre, confus au paravant en sa premiere impression : dedié à tresillustre & tresvertueuse Princesse Jeanne, Royne de Navarre, par Claude Gruget Parisien*. A Paris, Par Benoist Prevost, rue Fremêtel, à l'enseigne de l'Estoille d'or pres le clos Bruneau. 1559 [München, Bayerische Staatsbibliothek : [40.S.32](#)]
30. *Straparole, Les facecieuses nuictz du seigneur Jan Francois Straparole Aveq les Fables & Enigmes, racontées par deux jeunes gẽtilzhommes, & dix Damoiselles. Nouvellement traduittes d'Italien en François, par Jan Louveau*, Lyon, Par Guillaume Rouille, 1560 [BnF : [RES P-Y2-3011](#)]

31. Des Periers, *Les Nouvelles Recreations et Joyeux Devis de feu Bonaventure des Periers, valet de chambre de la Royne de Navarre*. A Lyon, Guillaume Roville, M. D. LXI. Avec privilege. [1561] [BnF : [RES-Y2-736](#)]
32. IBSDSC, *Discours modernes et facetieux Des faicts advenus en divers pays pendant les guerres Civiles en France*. Par I.B.S.D.S.C. A Lyon, Par Pierre Michel, M. D. LXXII. Avec Permission. [1572] [Arsenal : [8-H-6298](#)]
33. Guicciardini, *Les Heures de recreation et apres-disnées de Louys Guicciardin Citoyen & gētilhomme Florentin*. Traduit d'Italien en François par François de Belle-Forest Comingeois, Avec privilege, A Paris, Par Jan Ruelle rue S. Jaques, à l'ens. S. Jerosmee, 1571. [BnF : [RES P-Y2-32](#)]
34. Giambattista Cinzio Cintio, *Premier volume des cent excellentes nouvelles de M. Jean Baptiste Giraldy Cynthien, Gentilhomme Ferrarois, Contenant plusieurs beaux exemples & notables histoires, partie tragiques, partie plaisantes & agreables, qui tendent à blasmer les vices, & former les mœurs d'un chacun : Mis d'Italien en François par Gabriel Chappuys Tourangeau*. A Madame la duchesse de Rets. A Paris, pour Abel l'Angelier Libraire juré, au premier pilier de la grand salle du Palais, M. D. L. XXXIII. Avec privilege du Roy. [1583] [BM Lyon : 345633]
35. Chappuys, *Les Facetieuses journées, Contenans cent certaines & agreables Nouvelles : la plus part advenües de nostre temps, les autres recueillies & choisies de tous les plus excellents auteurs estrangers qui en ont escrit*. Par G. C. D. T., A Paris, Pour Jean Houze, au Palais en la galerie, pres la Chancellerie. M. D. LXXXIII [1583] [BnF : [RES-Y2-2019](#)]
36. Alcripe, *La Nouvelle fabrique des excellents traits de verité. Livre pour inciter les resveurs tristes et melancholiques à vivre de plaisir*. Par Philippe d'Alcripe, sieur de Nery en Verbos, Mallard, [ca. 1590] BnF : [RES-Y2-2047](#)]
37. Tabourot, *Les Escraignes dijonnaises. Composé par le feu Sieur du Buisson, baron de Grannas, & Seigneur de Domoy en partie. Plus quelques petits Contes facecieus, tirez du Compseutique de A. D. V. Non encore veus par cy devant*. A Lyon, Par Thomas Soubron. M. D. XCII. [1592] [[Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel](#)]
38. Tabourot, *Les Escraignes dijonnaises. Recueillies par le Sieur des Accords*. A Paris, Par Claude de Montr'oeil, Et Jean Richer. 1595. [[Les Bibliothèques virtuelles humanistes](#)]
39. Jean Saulnier, *Discours facetieux et tres-recreatifs, pour oster des esprits d'un chacun tout ennui ///. & inquietude. Recueillis de plusieurs Auteurs, tant François qu'Italiens : & mis en tel ordre qu'il s'ensuit, par I.S., Paris, Chez Jean Millot, sur les degrez de la grand'salle du*

- Palais. M. DC. VIII. Avec Privilege du Roy [1608] [Österreichische Nationalbibliothek : 40.Mm.111]
40. [Benoist du Troncy], *Formulaire fort recreatif de tous contracts, Donations, Testaments, Codicilles & autres actes qui sont faits, & passez pardevant Notaires & tesmoins. Fait par Bredin le Cocu, Notaire rural, & Contreroolleur des Basses-marches, au Royaume d'Utopie : par luy depuis n'a gueres reue, & accompagné, pour l'edification de tous bons compagnons, d'un Dialogue par luy tiré des œuvres du Philosophe & Poëte Grec Synonides, de l'origine & naturel fœminini generis.* A Lyon, Chez Pierre Rigaud, ruë Merciere, au coin de la ruë Ferrandiere. 1610 [British Library]
41. *Le Thresor des recreations contenant histoires facetieuses et honnestes propos, plaisans & pleins de gaillardises, faicts & tours joyeux, Plusieurs beaux Enigmes, tant en vers qu'en prose, & autres plaisanteries. Tant pour consoler les personnes qui du vent de Bize ont esté frapez au nez, qui pour recreer ceux qui sont en la miserable servitude du tyran d'Argencourt. Le tout tiré de divers Auteurs trop fameux,* A Rouen, Chez Jean Osmont, dans la court du Palais. M. DC. XI. [1611] [Bibliothèque Condé Chantilly : V-C-064]
42. *Du Moulinet, Facecieux devis et Plaisans Contes. Par le Sr du Moulinet comedien.* Auc [sic] privilege du Roy, A Paris. Chez J. Millot libraire tenant sa boutique devant St Barthelemy, 1612 [BnF : [Res.Y2.2040](#)]
43. [Du Souhait], *Histoires comiques, ou entretiens facetieux. De l'invention d'un des beaux esprits de ce temps.* A Troyes, & se vendent à Paris, Toussaint Du Bray Rue Saint Jacques Aux Espics-meurs, & au Palais, en la galerie des prisonniers, 1612, [Arsenal : [8-BL-19528](#)]
44. *Tabourot, Les Contes facetieux du sieur Gaulard gentil-homme de la Franche-Comté Bourguignotte.* A Guillaume Nicolas, Sr. de Popincourt, Controolleur general de l'artillerie de Bourgongne, Brie & Champagne. A Paris, Par Jean Richer, ruë S. Jean de Latran, à l'Arbre verdoyant. M. DC. XIV. [1614] [München, Bayerische Staatsbibliothek : [L.eleg.m. 23 6 d](#)]
45. *Jean Saulnier, Discours facetieux et tres-recreatifs, pour oster des esprits d'un chacun tout ennui & inquietude, Augmenté de plusieurs prologues drolatiques, non encore veus,* Rouän, s. n., 1618 [Arsenal : [8-BL-30524](#)]
46. *René de Menou, Les Heures perdues de R. D. M. Cavalier François. Dans lequel les esprits melancoliques trouveront des remedes propres pour*

- dissiper ceste fascheuse humeur.* A Lyon, Par Claude Larjot. 1620. Avec Privilege. [BM Lyon : B 509400]
47. F. D. C. *Inventaire general, de l'hstoire [sic] des larrons. Ou sont contenus leurs Stratagemes, Tromperies, Souplesses, Vols, Assassinats. Et generalement ce qu'ils ont ait de plus Memorable en France.* Par F. D. C. Lyonnois, A Paris, Chez Rolin Baragnes au Palais, en la grand'Salle, au second Pilier. M. DC. XXIII. Avec privilege du Roy. [1624] [Arsenal : 8-H-27925]
48. *Les Delices joyeux et recreatifs. Avec quelques apophthegmes Nouvellement traduicts d'Espagnol en François.* Par Verboquet le Genereux. Livre tres-utile & necessaire pour resjoür les esprits melancoliques. A Rouen, Chez Jacques Besongne, tenant sa boutique dans la Court du Palais. M. DC. XXV. [1625] [München, Bayerische StaatsBibliothek : [L.eleg.m. 809 m](#)]
49. F. D. C., *Suitte de l'inventaire et histoire generale des larrons. Contenant les subtilitez & stratagemmes des Filous, ruses & finesses des coupeurs de bourses, cruauitez & meschancetez des volleurs. Oeuvre qui enseigne de fuyr le mal & s'adonner au bien.* A Paris, Chez Rolin Baragnes, au second Pillier de la grand'Salle du Palais. M. DC. XXV. Avec privilege du Roy. [1625] [Google livres]
50. Louys Garon, *Le Chasse-ennuy, ou L'honneste entretien des bonnes Compagnies : Divisé en V. Centuries. Enrichi d'histoires, exemples, Apophthegmes, beaux Rencontres, Poinctes subtiles, Dicts & Faicts memorables & facetieux de toute sorte & qualitez de personnes.* Par Louys Garon. A Lyon, Chez Claude Larjot, Imprimeur Ordinaire du Roy. M. DC. XXVIII. Avec Privilege de sa Majesté. [1628] [BM Méjanés : G. 3353]
51. Louys Garon, *Le Chasse-ennuy, ou L'honneste entretien des bonnes Compagnies. II Partie : Enrichi d'histoires, exemples, Apophthegmes, beaux Rencontres, Dicts & Faicts memorables & facetieux de toutes sortes & qualitez de personnes.* Par Louys Garon. A Lyon. Chez Claude Larjot, Imprimeur Ordinaire du Roy. M. DC. XXXI. Avec Privilege de sa Majesté. [1631] [München, Bayerische StaatsBibliothek : [L.eleg.m. 386](#)]
52. Angelin Gazee ou Gazet, trad. Remy (Abraham Ravaud), *Les Pieuses recreations du R. P. Angelin Gazee, de la Compagnie de Jesus. Oeuvre remply de Saintes joyeusetez & divertissemens pour les ames devotes. Mis en François par le Sieur Remy.* A Rouen, Chez la Veufve du Bosc, dans la Cour du Palais, M. DC. XXXIII. [1633] [Google Livres]

53. *Le Tombeau de la Melancolie. Ou le vray moyen de vivre joyeux. Seconde Edition, reveuë, corrigée & augmentée. Par le sieur D. V. G. A Paris. Chez Nicolas, & Jean de la Coste, au mont S. Hilaire à l'Escu de Bretagne, & en leur boutique à la petite porte du Palais, devant les Augustins. M. DC. XXXIII. [1634] [Bibliothèque Condé Chantilly : V-C-025]*
54. *Le Tombeau de la Melancolie, ou le vray moyen de vivre joyeux. Par le sieur D. V. G. A Lyon, Chez Nicolas Gay, en la ruë Merciere. M. DC. XXXX. [1640] [München, Bayerische StaatsBibliothek : [L.eleg.m.787 t](#)]*
55. Antoine D'Ouville, *Les Contes aux heures perdües du sieur d'Ouville, ou le Recueil de tous les bons Mots, Reparties, Equivoques, Brocards, Simplicitez, Naifvetez, Gasconnades, & autres Contes facecieux, non encores imprimez, A Paris, Chez Toussaint Quinet, au Palais dans la petite Salle, sous la montée de la Cour des Aydes. M. DC. XXXXIII. Avec privilege. [vol. 1] [1643] [BnF : [Y2-57547](#)]*
56. *Le Facetieux resveilmatin des esprits melancoliques. Ou Remede preservatif contre les tristes. Auquel sont contenües les Meilleurs, rencontres de ce temps, capables de resjouir toutes sortes de personnes, & divertir les bonnes Compagnies. A Leyde, Chez David Lopez de Haro. CIO CI. C XL III. [1643] [München, Bayerische StaatsBibliothek : [P.o.gall.1881](#)]*
57. *La Gibeciere de Mome, ou le thresor du ridicule. Contenant tout ce que la Galanterie, l'Histoire facetieuse, & l'esprit égayé ont jamais produit de subtil & d'agreable pour le divertissement du monde. A Paris, Chez Jean Gesselin. En sa Boutique sur le Pont neuf. M. DC. XLIV. Avec Privilege du Roy. [1644] [British Library : 1081.e.28.]*
58. *Le Courrier facetieux, ou recueil des meilleurs rencontres de ce temps. A Lyon, Chez Claude La Riviere, ruë Merciere, à la Science. M. DC. L. Avec Permission. [1650] [BM Lyon : Rés B 512144]*
59. *Les Agreeables divertissemens françois : Contenant plusieurs Rencontres facetieuses de ce Temps. A Paris, Chez Jacques Le Gras, au Palais, à l'entrée de la Galerie des Prisonniers. M. DC. LIV. [1654] [Arsenal : [8-BL-30572](#)]*
60. *Les Divertissemens curieux ou le Thresor des meilleures rencontres, Et mots subtils de ce Temps. A Lyon, Pour Jean Huguetan, ruë Merciere, à la Providence. 1654. Avec Permission. [Arsenal : [8-BL-33248](#)]*
61. Jean-Nicolas Parival, *Histoires facetieuses et moralles, assemblées & mises au jour par J. N. D. P. Avec quelques Histoires Tragiques. A Leiden, Chez Salomon Vaguenaer. M D C L X III. [1663] [BnF : [8-BL-18050](#)]*

NOTES

- 1 *Le Patron de l'honneste raillerie, ou le fameux Arlote, contenant ses brocards, bons mots, agreables tours et plaisantes rencontres.* De Piovano Arloto, Paris, Gervais Clouzier, 1650.
- 2 *Les Neuf Matinées du seigneur de Cholieres*, Paris, Jean Richer, 1585 ; *Les Apres-Disnées du seigneur de Cholieres*, Paris, Jean Richer, 1587 ; *Les Contes et Discours d'Eutrapel, par le feu seigneur de la Herissaye, gentilhomme breton*, Rennes, Noël Glamet de Quimper-Corentin, 1585 ; *le Premier (deuxiesme, troisieme) livre des Serées de Guillaume Bouchet, sieur de Brocourt*, Poitiers, Bouchetz, 1584, Paris, Jeremie Perier, 1597, Paris, Adrien Perier, 1598 ; *Moyen de Parvenir. Œuvre contenant la raison de tout ce qui a esté, est, & sera, avec demonstrations certaines & necessaires, selon la rencontre des effects de vertu. Et adviendra que ceux qui auront nez à porter lunettes s'en serviront : ainsi qu'il est escrit au Dictionnaire à dormir en toutes langues. S. Recensuit Sapiens ab A, ad Z.* Imprimé ceste année, s. n., s. l. n. d. [ca. 1616].
- 3 Voir *Contes et discours bigarrés, journée d'études du Centre V. L. Saulnier*, 18 mars 2010, Paris, Presse de l'université Paris-Sorbonne, 2011.
- 4 Alain Mercier, *Le Tombeau de mélancolie : littérature et facétie sous Louis XIII*, Paris, Champion, 2005 répertorie plus de 1500 textes facétieux entre 1610 et 1643.
- 5 1. *Le Recueil des repues franches* (corpus n° 6) ; 2. *La Legende joyeuse maistre Pierre Faifeu* (corpus n° 17) ; 3. *Le Plaisant Boutehors d'oysiveté contenant aulcuns joyeux propos & facetieuse Hystoires recueillies par passetemps & myse en Rithme Francoyse. C'est ascavoir de par celluy Duquel le nom & le surnom Son contenuz en ce Dicton Qui ensuyt seul & apart luy. G. Veu. d'humanité.* A. L. On les vend à Rouen, Robert & Jean Dugort Frere, 1551, qui a connu plusieurs éditions.
- 6 Voir la série de *Contes à rire* publiés au long du XIX^e siècle. Fig. 1, noter la mention : « Nouvelle édition revue et augmentée ».
- 7 1. *Les vieux Conteurs français, revus et corrigés sur les éditions originales...* par Paul L. Jacob, éd. Paul Lacroix, Paris, P. Martinon, 1841 ;
2. George Hainsworth, *Les « Novelas exemplares » de Cervantes en France au XVII^e siècle : contribution à l'étude de la nouvelle en France*, Paris, Champion,

1933 ; 3. *Conteurs français du XVI^e siècle*, éd. Pierre Jourda, Paris, Gallimard, 1965 ; 4. Lionello Sozzi, *Les Contes de Bonaventure Des Périers, contribution à l'étude de la nouvelle française de la Renaissance*, Torino (Italie), G. Giappichelli, 1965 ; 5. Frédéric Deloffre, *La Nouvelle en France à l'âge classique*, Paris, Didier, 1968 ; 6. René Godenne, *Histoire de la nouvelle française aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Genève, Droz, 1970 ; 7. Roger Dubuis, *Les Cent nouvelles nouvelles et la tradition de la nouvelle en France au Moyen Âge*, PU de Grenoble, 1973 ; 8. Gabriel-André Pérouse, *Nouvelles françaises du XVI^e siècle : images de la vie et du temps*, Genève, Droz, 1977 ; 9. Lionello Sozzi (dir.), *La Nouvelle française à la Renaissance*, Genève-Paris, Slatkine, 1981 ; 10. Jean-Michel Laspéras, *La Nouvelle en Espagne au siècle d'Or*, Perpignan, Éd. du Castillet, 1987 ; 11. *Nouvelles du XVII^e siècle*, éd. Jean Lafond et Raymond Picard, Paris, Gallimard, 1997 ; 12. *Dom Carlos et autres nouvelles françaises du XVII^e siècle*, éd. Roger Guichemerre, Paris, Gallimard, 1995 ; 13. *Nouvelles françaises du XVII^e siècle*, éd. Frédéric Charbonneau et Réal Ouellet, Québec, Les 400 coups, 2000 ; 14. Vincent Angel et Michel Guissard (dir.), *La Nouvelle de langue française aux frontières des autres genres, du Moyen Âge à nos jours, actes du colloque de Metz, juin 1996*, Ottignies, Quorum, 1997 et *Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, mai 1997*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2001.

8 R. Godenne, *Histoire de la nouvelle française...*, op. cit., p. 27.

9 René Audet, *Des Textes à l'œuvre. La lecture du recueil de nouvelles*, Québec, Éditions Nota Bene, 2000.

10 Voir la vingtaine d'histoires recensées (avec peine) dans mon intervention : «Canards facétieux ? Pour une redéfinition de la notion de canard», dans Silvia Liebel et Jean-Claude Arnould (dir.), *Canards, occasionnels, éphémères, actes du colloque de l'université de Rouen*, 2018, publications numériques du CÉRÉDI.

11 Exemples : *Le Premier livre de Amadis de Gaule, qui traicte de maintes adventures d'Armes & d'Amours, qu'eurent plusieurs Chevaliers & Dames, tant du royaulme de la grand Bretagne, que d'aultres pays...*, Deny Janot, 1540 ; *La Plaisante et amoureuse hystoire du chevalier doré et de la pucelle surnommée Cœur d'acier...*, Denys Janot, 1541 ; Barthélemy Aneau, *Alector, histoire fabuleuse, traduite en françois d'un fragment divers, trouvé non entier, mais entrerompu, & sans forme de principe*, Lyon, Pierre Fradin, 1560 ; Nicolas de Montreux, *Le Premier livre des bergeries de Juliette...*, Paris, Gilles Beys, 1585 ; *La Mariane du Filomene, contenant cinq livres : Esquels sont decrits leurs amours...* Paris, Claude de Montr'œil & Jean Richer, 1596 ; *L'Astrée de*

messire Honoré d'Urfé..., Paris, Toussaincts du Bray, 1607 ; *Caritee ou La Cyprienne amoureuse...*, Tolose, Dominique & Pierre Bosc, 1621 ; *Ibrahim, ou l'illustre Bassa...*, Paris, Antoine de Sommaville, 1641 ; *Clelie, histoire romaine...*, Paris, Augustin Courbé, 1654.

12 Voir la liste des romans répertoriés par ordre alphabétique dans les *Fictions narratives en prose de l'âge baroque. Première partie (1585-1610)*, Paris, Champion, 2007 et *Deuxième partie (1611-1623)*, Classiques Garnier, 2014.

13 Pour les références détaillées, voir *supra* n. 11.

14 *Les Facecieuses nuictz de Straparole, Les Heures perdues de Menou et les Discours facetieux de Saulnier.*

15 Melchor de Santa Cruz (Pissevin), *La Floresta spagnola, ou Le plaisant bocage, contenant plusieurs comptes, gosseries, brocards, cassades, & graves sentences de personnes de tous estats. Ensemble une table des chapitres, & de quelques mots Espagnols plus obscurs, mis à la fin de l'œuvre*, Lyon, Jean Didier, 1600, 469-8 p., in-12^o.

16 Le texte des *Joyeuses adventures* de 1555 est « Augmenté de plusieurs autres nouvelles » (corpus n^o 24), comme celui de l'édition de 1575 « Reveu & augmenté de nouveau ». De même pour les *Honneste Passe-Temps* de 1608 « reveu & augmenté de plusieurs beaux discours », *Le Tombeau de la Melancolie* (corpus n^o 53) ou *Le facecieux reveille-matin* publié à Nimegue, Chez Jean Eilbracht, 1685 : « En cette derniere edition, augmenté de divers contes tres-recreatifs ».

17 Ce cas n'est pas isolé. *Le Parangon de Nouvelles* (corpus n^o 16) est suivi, en foliotation continue, par *Les Parolles Joyeuses & Dictz Memorables des Nobles & saiges hōmes anciens Redigez par le Gracieulx & Hōneste Poete Messire Francoys Petrarque*. Les *Discours facetieux* de Saulnier (corpus n^{os} 39 et 45) sont, dans ses éditions de 1609, 1610 et 1618 « Augmenté de plusieurs prologues drolatiques, non encore veus ». Le recueil de Verboquet (corpus n^o 48), à partir de 1625, est augmenté d'un texte publié un an auparavant : *Apophtehgmes nouvellement traducts d'Espagnol en François, Par Verboquet le Genereux. Livre tres-utiles pour passer l'oysiveté*. A Rouen, Chez Jacques Besongne, dans la Court du Palais. M. DC. XXIII [1624]. *Le Vagabond ou l'histoire et le caractere de la malice & des fourberies de ceux qui courent le monde aux depens d'autrui. Avec plusieurs recits facetieux sur ce sujet pour deniaiser les simples*. A Paris, Chez Gervais Aliot, au Palais, proche la Chapelle S. Michel. M. DC. XLIV [1644], offre en plus les 144 pages

de l'*Entretien des bonnes compagnies* qui est sans page de titre, mais avec une pagination séparée.

18 La Motte Roullant (corpus n° 21) : « Et davantage, pour ce que es anticques j'ay trouvé plusieurs comptes indignes de voz oreilles, qui estoient aussi sans saulces ne raisons. Nous les avons ostées, au lieu desquelles avons mis plusieurs comptes tresjoyeux & dignes d'estre resserez es assemblées & en toutes bonnes compagnies ». *Facecieux devis et Plaisans Contes* (corpus n° 42), « Au Lecteur » : « C'est pourquoy de plusieurs et tels livres j'ay tiré & choisi les meilleurs Contes & plus recreatifs ».

19 « Nouvellement [...] corrigé » (corpus n° 15), « revües & corrigees » (corpus n° 25), « reveuë, corrigée & augmentée » (corpus n° 53).

20 « qui nagueres a este translate » (corpus n° 1), « translatees de latin en frãcoys » ou « en francoys » (corpus n°s 12, 13, 20), « Nouvellement translate & corrigé de flamenct en françoys » (corpus n° 15), « Nouvellement traduittes d'Italien en François » (corpus n° 30), « Traduit d'Italien en François » (corpus n° 33), « Nouvellement traduicts d'Espagnol en François » (corpus n° 48).

21 *Discours modernes et facetieux Des faicts advenus en divers pays* (corpus n° 32) ; *Recueil de plusieurs plaisantes nouvelles, apophtegmes, et recreations diverses. Fait françois, par M. Antoine Tyron. Le tout Nouvellement mis en lumiere, pour la Recreation & passetemps de chascun.* A Anvers, Chez Henry Heyndricx au Cemitierre nostre Dame, à la fleur de Lis. 1578. Avec grace & privilege pour dix ans.

22 Dans *L'Heptameron* (corpus n° 29) les histoires font en moyenne 5 pages quand la n° 21 en fait 17 et la n° 10, « Amours d'Amadour & Florinde », 27 ; dans *La Nouvelle fabrique* (corpus n° 36), les histoires font en moyenne 2 pages sauf la n° 93 « De trois jeunes garçons freres du pays de Caux danserent avec les Fees » qui fait 6 et la n° 92 « D'un escollier amoureux de la fille du Soudan de Babillone » qui fait 12. Elles présentent également des caractères comme le merveilleux en décalage complet avec les autres récits.

23 *Histoires comiques* (corpus n° 43), la dernière et neuvième histoire est en vers.

24 Anne Réach-Ngô, « La mise en recueil des narrations à la Renaissance ou l'art de la bibliothèque portative », dans Brigitte Ouvry-Vial et id. (dir.), *L'Acte éditorial. Publier à la Renaissance et aujourd'hui*, Paris, Classiques Garnier, « Études et essais sur la Renaissance », 2010, p. 125-147.

25 N. de Montreux, *Les Bergeries de Juliette...*, *op. cit.*, *supra* n. 11.

26 Cette table atteint les 20 pages et se trouve dans les éditions : Lyon, Hugues Gazeau, 1584 ; Lyon, Loys Cloquemin, 1579 ; Lyon, Hugues Gazeau, 1584 ; Rouen, Thomas Mallard, 1588 ; Lyon, Jean Huguetan, 1589, etc.

27 *Thresor de tous les livres d'Amadis de Gaule, Contenant...*, A Lyon, Chez Pierre Rigaud, ruë Merciere, au coing de ruë Ferrandiere. M. D C V. [1605].

28 Des Periers (corpus n° 31) : « le front tetricque icy trouvera dequoy desrider sa severité, & rire une bonne fois [...]. Les personnes tristes & angoissees s'y pourront aussi heureusement recreer, & tuer aisément leurs ennuy[s] [...] se servans de ce discours comme d'un rampart contre toute sinistre facherie. ». Autres occurrences des recréer, recreatif, recreations : corpus n°s 10, 16, 21, 24, 26, 27, 28, 31, 33, 39, 40, 41, 45, 48, 52 et des divertir, divertissemens : corpus n°s 52, 56, 57, 59, 60, etc.

29 *Le chasse-ennuy* (corpus n°s 50-51) et *Le Tombeau de la Melancolie* (corpus n°s 53, 54) parlent d'eux-mêmes. Voir aussi les n°s 23, 24, 36, 46, 48, 56.

30 Les nouvelles du *Parangon* (corpus n° 16) se veulent « recreatives a toute maniere de gens, principalement a ceulx qui en voudrôt faire leur proffit, en moralisant lesdictes hōnestes & facecieuses Nouvelles. » Le privilège du *Decameron* (corpus n° 19) nous apprend que le texte a été imprimé « Affin que par la communication & lecture dudict livre les lecteurs dicelluy de bonne volonté puissent y acquerir quelque fruit de bonne edification. Mesmement pour congnoistre les moyens de fuyr à vices & suyvre ceulx qui induisent à honneur & vertu ». *Les Joyeuses narrations* : « Car d'enseigner je n'ay veu le pareil, / Pour mal fuyr, & bien estre conduit. » (corpus n° 27)

31 *Les Repues franches* : « Vous qui serches les repeues franches / Et tant jours ouvriers que dimenches / Naves pas plante de monnoye / Affin que chascun de vous oye. / Comme len les peut recouvrer / Vueillez vous au sermō trouver / Qui est escript dedens ce livre » (corpus n° 6). *Les Recreations françoises, ou Nouveau recueil de contes à rire. Pour servir de divertissement aux melancholiques, & de joyeux entretien dans les cours, les cercles, & les ruelles.* A Rouen, chez Pierre Ferrand, près le College des RR. PP. Jesuittes. M. DC. LXV [1665] : aux « Amantes, des moyens pour tromper facilement leurs Amans ; Les marys & les Femmes jaloux sans sujet, ou autrement, les voyes par lesquelles ils pourront s'empescher de faire prejudice à leur honneur, en apprenant par ces Livres les inventions drosles

& subtiles dont aucunes se sont servies pour leur faire present d'une Corne d'abondance ».

32 *Le Decameron* (corpus n° 9, mais aussi n^{os} 1, 2, 4), « / et de moy vous souviene sil advient q'aucune De vous prengne soulas en escoutant lire ces presentes cent nouvelles. » Le traducteur de Pogge parle « des oreilles des auditeurs », des « lecteurs et auditeurs de cestuy present livre » (corpus n° 12). Charles Bourdigné du « livret, dont vous orrez lecture » (corpus n° 17). Antoine Le Maçon, traducteur du *Decameron* (corpus n° 19) décrit son rôle de lecteur de Marguerite de Navarre : « A tres haulte et illustre princesse », « vous me commandastes [...] vous faire lecture d'aucune nouvelles du Decameron de Bocace. ». Il imagine ses lecteurs : « il s'en trouvera bien quelques ungs [...] qui s'esbahiront (s'ilz se mettent à lire, ou escouter tout le livre ». Gabriel Chappuys (corpus n° 35) « L'Autheur aux lecteurs » : « Nouvelles non encore veues ny ouyes de nos François ».

33 *Les Recreations françoises...*, *op. cit.*, n. 27.

34 Franc. Dutil. *Honneste Passe-Temps, Recueilly des faits & propos de plusieurs Princes, Philosophes & hommes seignalez de ce temps, pour recreer toute bonne compagnie, reveu & augmenté de plusieurs beaux discours. Le tout extrait de maints bons Autheurs, & entendus, & d'hommes dignes de foy, par celuy qui a prins la peine d'en faire la recherche*, Paris, Claude Hulpeau, 1608, exemplaire de la Méjanes : fonds ancien (C. 6503, 2).

AUTEUR

Romain Weber

Chercheur indépendant

IDREF : <https://www.idref.fr/057657114>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000439755136>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/13503478>